Ne nous attardons pas à contempler la route lointaine, suivons l'étroit sentier; ne regardons pas trop loin ou trop haut, mais devant nous, à nos côtés. Le bien à faire est peut-être là.
—Elisabeth LESEUR.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

C'est une vertu propre de ce temps que le courage religieux et un crime contre Dieu même que de se cacher pour le servir.
—Cardinal LAVIGERIE.

10010 109e rue — Téléphone 24702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. III. — EDMONTON, ALBERTA, LE 5 MARS 1931 — No 17.

Le miracle d'aujourd'hui

Un ancien président du Rotary international, parlant l'autre jour à Winnipeg, s'extasiait devant les merveilles des inventions modernes: la vapeur, l'électricité, le télégraphe, le téléphone, le cinéma, l'automobile, l'avion, la radio, et bientôt la télévision, qui tendent de plus en plus à rapprocher les peuples, à multiplier les communications et supprimer les distances, pour ne faire de toute l'humanité qu'une vaste assemblée, qu'un auditoire unique à la portée de la voix.

Oui, phénomène extraordinaire vraiment que cette transformation des communications humaines depuis à peine un demi-siècle et qui laisse prévoir encore d'autres découvertes non moins merveilleuses, pourvu que le cataclysme d'une nouvelle guerre mondiale ou de la révolution universelle que voudrait déclencher le bolchévisme ne vienne pas tout détruire et effacer jusqu'au souvenir de ce progrès matériel, dont notre époque est si follement orgueilleuse qu'elle oublie d'en remercier Dieu et d'en faire avant tout l'instrument du progrès spirituel.

L'autre jour, cependant, lorsqu'un auditoire de 600 millions d'hommes, ramassé de toutes les parties du globe, se tenait aux écoutes pour accueillir avec le plus profond respect la parole du Pape, du Vicaire de Jésus-Christ, du Père Spirituel de toute l'humanité, en faisant partie de cet auditoire mondial et en entendant pour la première fois cette voix du ciel portée sur les ondes de la radio, n'avait-on pas l'impression qu'une nouvelle Pentecôte se levait sur le monde? C'était la voix de Pierre se faisant entendre de nouveau, dans la langue de l'Eglise et dans toutes les langues modernes, jusqu'aux extrémités de la terre.

La radio n'était que l'instrument. La merveille, le miracle, si l'on veut, c'était cet auditoire lui-même. La première fois que tous les peuples de la terre, pour un instant, ne formaient qu'un auditoire unique, c'était pour écouter la voix du Pape.

Lorsque le Pape parle, toute la terre écoute. Voilà le fait révélateur, une fois de plus, de l'immense force spirituelle et surnaturelle qu'est l'Eglise catholique, voix toujours vivante de Jésus-Christ.

Même constatation à faire à propos des Encycliques du Souverain Pontife. Lorsque le Pape écrit aujourd'hui une Encyclique sur l'éducation, sur le mariage, ce ne sont plus seulement les journaux catholiques, mais les journaux profanes eux-mêmes qui en publient le texte intégral, télégraphié à grands frais.

* * *

Voici pourtant un autre fait contemporain, actuel, international, encore plus prodigieux, plus uniquement surnaturel; un fait qu'il faut vraiment appeler "le miracle d'aujourd'hui" rayonnant sur toute notre époque: nous voulons parler du culte mondial de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et de la "pluie de roses" qu'elle répand sur le monde.

Comment exprimer ici toute notre pensée lorsqu'il faudrait des volumes, comme il s'en est écrit déjà plusieurs, pour esquisser l'ampleur toujours grandissante d'un mouvement qui encercle aujourd'hui toutes les nations du monde? C'est la chose la plus extraordinaire qui se soit jamais vue.

Chaque livraison des "Annales de Ste Thérèse de Lisieux" en apporte un nouveau témoignage, toujours plus saisissant.

Nos lecteurs connaissent tous la "Petite Fleur" du Carmel de Lisieux. Cette petite sainte de Normandie est devenue "l'enfant chérie du monde entier", également aimée par tous les peuples, et cela, à peine trente ans après sa mort. Ses soeurs aînées, religieuses au même cloître de Lisieux, vivent encore, et elle-même n'aurait eu que 58 ans au 2 janvier dernier, si Dieu l'avait gardée parmi nous.

A 15 ans (9 avril 1888), elle entre au Carmel par privilège spécial de Léon XIII; à 24 ans et 8 mois (30 septembre 1897), après sept ans de profession et moins de dix années de vie religieuse dans l'obscurité du cloître, où rien ne la distingue de ses compagnes que la qualité supérieure de sa douceur et de sa perpétuelle amabilité, elle meurt, ignorée du monde, connue seulement dans le tout petit cercle de sa pieuse famille et de sa communauté.

Mystérieusement éclairée par Dieu, cependant, sur son avenir éternel, Thérèse avait prédit: "Je ferai tomber une pluie de roses" et "je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre."

La prophétie ne tarda pas à se réaliser. Enumérons simplement quelques dates:

Moins de treize ans après la mort de l'humble Carmélite, le 10 février 1910, l'évêque de Bayeux était autorisé par Rome à commencer la procédure de Béatification, et cette cause était authentiquement qualifiée "d'extraordinaire";

Le 10 juin 1914, Pie X approuvait l'Introduction de la Cause en Cour romaine;

Le 14 août 1921, Benoît XV promulguait l'héroïcité des vertus pratiquées par la sainte Carmélite;

Le 29 avril 1923, Pie XI, la proclamait **Bienheureuse**;

Le 17 mai 1925, le même Pontife lui décernait les honneurs de la **Canonisation**. Thérèse fut ainsi la première **Bienheureuse** de son Pontificat et aussi sa première **Sainte**, en la grande année jubilaire.

Le 14 décembre 1927, à la demande des évêques missionnaires du monde entier consultés par Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, S. S. Pie XI nommait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus **Patronne officielle des missionnaires et de toutes les missions** à l'égal de saint François-Xavier.

Le 30 septembre 1929, après une semaine solennelle de fêtes missionnaires à Lisieux, le cardinal Charost, légat spécial du Souverain Pontife, bénissait et posait la première pierre de la Basilique de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, en présence de nombreux archevêques et évêques et d'une foule immense de pèlerins.

"Très grand, très beau, le plus vite possible", tel est le mot d'ordre du Souverain Pontife lui-même pour cette Basilique qui se construit actuellement sur la colline de Lisieux qui fut sanctifiée par les restes de Thérèse, 300 ouvriers y travaillent de nuit et de jour depuis 18 mois.

Et c'est par des souscriptions qui arrivent du monde entier, des souscriptions qui viennent de 50 nations et qui représentent des milliers de sacrifices d'une générosité, d'une simplicité et d'une beauté sublimes, des souscriptions des petites gens, des humbles et des pauvres, que s'érige ce monument grandiose à la gloire de la petite Thérèse, monument qui n'est lui-même que le symbole du culte universel de Celle qui a conquis le monde par la grâce de son sourire, par sa "Petite voie d'Enfance Spirituelle", par la sublimité de sa vertu; de Celle dont le culte revêt un tel caractère d'universalité, que, cinq ans à peine après sa canonisation, il lui faut une église qui soit sienne, une église toujours accueillante aux pèlerinages venant de partout et toujours plus considérables.

* * *

"Oh! l'admirable Petite Sainte! s'écriait le primat de Normandie, Mgr de la Villerabel. Pie XI, tout heureux d'avoir canonisé cette conquérante du monde, s'écriait dans un élan d'admiration: "C'est un ouragan de gloire!"

Et comment a-t-elle conquis cette popularité inouïe dans l'histoire de l'Eglise?

Par l'"Histoire d'une Ame" et par la "Pluie de roses".

* * *

Cette "Histoire d'une Ame", le plus beau livre de la langue française à notre époque, traduit en 30 langues étrangères, obtient sur tous les continents le même succès. En 15 années, avant la guerre de 1914, il y en avait 200,000 exemplaires en circulation.

Mgr de la Villerabel raconte ainsi l'origine de ce livre qui allait avoir un rayonnement si extraordinaire:

"Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus était une charmante conteuse. Elle faisait à ses soeurs, avec beaucoup de grâce et de poésie, le récit de son enfance; elle y suivait la trace des miséricordes et des prédilections de Dieu à son endroit. Cette causerie se transformait en hymne d'action de grâces. Un jour qu'elle avait été particulièrement prenante, la Mère Agnès de Jésus, sur les instances de Mère Marie du Sacré-Coeur, ordonna, comme prieure, à la jeune religieuse, d'écrire ses souvenirs. C'était en décembre 1894. Elle lui fixait, comme terme de son travail, la fête de Sainte Agnès, sa patronne, en janvier 1896. Ce n'est pas que la Mère Prieure eût rien à apprendre en ce manuscrit. Elle savait tout à l'avance.—Il n'y a rien, dira-t-elle plus tard, que je ne connusse par des conversations intimes.

"Elle obéissait sans le savoir, à une inspiration d'En-Haut, et, loin de se douter de l'immense diffusion que l'oeuvre atteindrait un jour, elle songeait seulement à la consolation que lui apporteraient ces confidences au cas où sa jeune soeur viendrait à mourir prématurément.

"Thérèse de l'Enfant-Jésus se mit donc au travail. Assise sur un escabeau, un modeste écritoire sur les genoux, elle commença son autobiographie après avoir invoqué la Vierge du sourire et lu quelques versets de l'Evangile. Sans plan, sans méthode, selon l'inspiration du moment, elle commença son cahier de deux sous, qu'elle avait choisi par esprit de pauvreté, et en couvrit les pages de son écriture droite, régulière, bien équilibrée, vraiment classique.

"Pour tous documents, elle possédait quelques lettres de sa mère et ses souvenirs personnels enregistrés par une mémoire fidèle. Le 20 janvier 1896, le manuscrit achevé et remis à la Mère Agnès de Jésus, était déposé par elle dans un tiroir . . .

Dans les dernières épreuves de l'épuisement, la malade eut comme une intuition divine du sort de son oeuvre:

—Vous pensez donc que c'est par ce manuscrit que vous ferez du bien aux âmes?

—Oui, c'est un moyen dont Dieu se servira.

* * *

C'est dans l'"Histoire d'une Ame" qu'il faut connaître sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Et pour connaître son rayonnement actuel sur le monde il faut lire les "Annales de Ste Thérèse de Lisieux"(1) qui en sont à leur 7ème année de publication. Il y a là des documents incomparables sur la vie religieuse profonde de notre époque et des pages d'une ravissante beauté sur la mystérieuse attirance des âmes vers le pur amour de Dieu que la petite sainte exerce chez tous les peuples et dans tous les pays du monde.

C'est vraiment le miracle d'aujourd'hui.

* * *

Le cinéma aussi s'est emparé de la vie de la petite sainte dans le but louable de la faire revivre aux yeux des foules.

Le 14 et le 15 mars on représentera pour la première fois à Edmonton un film fort impressionnant de la "Vie miraculeuse de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus". La représentation est donnée au profit des missions et sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Une annonce de cette représentation paraît ailleurs dans le journal.

C'est une occasion unique d'assister à un spectacle aussi intéressant qu'édifiant. Tous seront heureux certainement d'en profiter.

ALBERTAIN.

(1)—Adresse: 42-46, rue de Livarot, Lisieux, France. La Revue paraît le 1er de chaque mois. L'abonnement à l'édition illustrée est de $1.00 par année.

BRIÈVETÉS

600,000,000 D'AUDITEURS

Des millions et des millions de personnes étaient aux écoutes, lorsque Sa Sainteté Pie XI s'adressa par radio à l'univers le 12 février.

Les paroles du Pape furent traduites en six langues.

Or, on a calculé, d'une façon approximative, qu'un nombre de 600,000,000 de personnes ont pu entendre, en leur propre langue, le discours prononcé par le Pape.

Dans toutes les parties du monde pas moins de 250 postes radiophoniques émetteurs avaient été reliés ensemble pour la transmission du message du Souverain Pontife.

Des ingénieurs de New York ont déclaré que c'était la première fois que presque tous les postes émetteurs de l'univers s'unissaient pour irradier la parole d'un seul homme, parole qui fut entendue dans les cinq parties du monde.

Parmi les auditeurs il y avait des catholiques d'abord, puis des protestants, des orthodoxes, des juifs, des musulmans, des incroyants.

Si la curiosité avait amené un certain nombre d'auditeurs devant le haut-parleur, il faut bien reconnaître aussi, qu'il y avait autre chose que de la simple curiosité.

On voulait entendre tomber de la bouche de celui qui seul peut le faire aujourd'hui avec autorité des paroles de vérité dont l'univers a invinciblement besoin.

* * *

FEU LE DR DESROSIERS

Le Dr J. P. Desrosiers mort subitement la semaine dernière à Saskatoon en pleine maturité à 48 ans, était une belle figure de médecin et de patriote canadien.

Etabli à Saskatoon depuis 25 ans, il était l'un des fondateurs de l'hôpital St-Paul.

En août dernier, il était honoré par le gouvernement français qui le nommait agent consulaire de France pour le nord de la Saskatchewan.

Succédant à M. J. E. Morrier comme membre du Conseil de l'Instruction publique de la Saskatchewan, il fut un des zélés défenseurs de la cause canadienne-française dans la Saskatchewan. Avec le R. P. Louis Simard, O.M.I., il a particulièrement travaillé ferme à l'établissement de la paroisse française de Saskatoon.

Le Dr Desrosiers, coroner de la ville pendant dix ans, était fort estimé comme médecin et chirurgien. Auprès de ses confrères anglais, il jouissait d'une réputation de praticien éminent.

D'aucuns, au courant des activités professionnelles de nos médecins canadiens-français dans les provinces de l'Ouest remarquent avec plaisir et fierté qu'ils obtiennent des succès qui s'imposent à l'attention du public et de leurs confrères anglo-saxons.

A Winnipeg le Dr Lachance s'était révélé jadis un chirurgien de grand renom, de même que le Dr Paradis à Regina où MM. les docteurs Roy et Trudel continuent la tradition.

Sans quitter la province, nous pourrions mentionner les noms de plusieurs médecins canadiens-français d'Edmonton, de Calgary, et d'ailleurs, qui font vraiment honneur à la profession médicale, par leur indéniable compétence et leur haute culture professionnelle.

* * *

PUBLICATIONS AGRICOLES

Nous avons reçu du ministère de l'agriculture, un grand nombre de brochures et une liste de publications qui sont offertes pour distribution gratuite par ce même ministère.

On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la liste de ces publications pour se rendre compte des informations précieuses et utiles, qu'elles donneraient à ceux de nos fermiers qui voudraient les lire attentivement.

Un grand nombre de sujets tels que le soin du lait à la maison, le méliot, la construction d'un silo, l'éducation et l'élevage des poussins y sont traités.

De plus, qu'on n'oublie pas que ces publications peuvent être obtenues gratuitement. C'est pourquoi nos fermiers, soucieux d'améliorer leurs méthodes agricoles, de se mettre au courant de toutes les innovations nécessaires, devraient les demander.

Ils bénéficieraient de la lecture de ces brochures et montreraient au ministère de l'agriculture qu'ils apprécient le travail qu'il fait pour vulgariser la science agricole auprès des cultivateurs.

Pour se procurer ces publications, on n'a qu'à s'adresser au Bureau des Publications, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa. **M. L.**

Très bien

A l'unanimité, la Chambre de l'Alberta a approuvé en seconde lecture, cette semaine, le nouveau texte de la loi scolaire présenté par l'hon. M. Perren Baker, ministre de l'Education.

Il faut dire que ce nouveau texte est tout simplement l'ancien texte de notre loi scolaire, sauf quelques petites modifications de détail, mais sans aucune trace du fameux projet de centralisation proposé il y a deux ans et voté en seconde lecture l'année dernière, qui aurait révolutionné tout notre régime scolaire et pratiquement supprimé l'autorité des parents et commissaires locaux dans l'engagement de l'instituteur et la direction de l'école.

Le gouvernement provincial et le ministre de l'éducation ont fait preuve de sagesse en revenant au texte primitif qui, sans être parfait, maintient au moins le principe de l'autonomie locale et de l'autorité des parents par l'intermédiaire des commissaires locaux choisis par eux.

C'est une mesure qui, dans les circonstances, mérite l'approbation et les félicitations de tous, confirmées d'ailleurs par l'unanimité de la Chambre sans distinction de partis.

Chronique de l'A.C.F.A.

Jeudi soir, à 8 h. très précises, aura lieu une réunion de l'Exécutif à la "Survivance".

* * *

Ceux de nos membres qui connaissent des instituteurs et des institutrices bilingues possédant brevet de la province et actuellement en disponibilité sont priés de faire connaître les noms et adresse de ces professeurs au secrétariat de l'Association.

* * *

Dimanche prochain, après la grand-messe, aura lieu l'assemblée générale annuelle du cercle de Kathleen.

Ubalde BAUDRY,
Secrétaire général.

Election d'officiers dans les cercles de l'A.C.F.A.

TANGENTE

Lors de la fondation du cercle de Tangente, mardi soir, le 24 février, les officiers suivants ont été choisis.

Président: M. J.-E. Morel.
Vice-président:
M. J. B. Pelletier.
Secrétaire-trésorier:
M. Adrien Sévigny.
Conseillers: MM. Lucien Denis, Amédée Maillhot et Lucien Sylvestre.

* * *

SPIRIT RIVER

Lors de la fondation du cercle de Spirit River, jeudi soir dernier, les membres ont choisi les officiers suivants:

Président:
M. Louis Labrecque.
Vice-président:
M. Jos. Gagnon.
Secrétaire-trésorier:
M. Jean-Marie Bosser.
Conseillers: MM. Denis Goulet, Ambroise Chabot et Jérémie Dufour.

CHAUVIN

Dimanche, le 22 février, le cercle de Chauvin a fait l'élection de ses officiers.

Président honoraire:
Le R. P. Huet.
Président: M. Eugène Côté.
Vice-président:
M. Robert Délémont.
Secrétaire-trésorier:
M. Alfred Mathot.

L'élection des conseillers aura lieu sous peu.

Nos félicitations à ces nouveaux officiers comme à ceux du cercle de Rivière qui Barre.

Nouvelles Canadiennes

OTTAWA.—La question des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces au sujet de la radio sera soumise à la Cour suprême ces jours-ci.

* * *

QUEBEC.—S. E. le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, a inauguré ces jours derniers deux ailes ajoutées à l'hôpital Laval pour les tuberculeux. L'hôpital Laval est le plus vaste du genre au Canada, pouvant hospitaliser 425 patients.

WINNIPEG.—L'école de Brooklands dans la banlieue de Winnipeg, fermera ses portes, au mois d'avril, à cause du manque de fonds. Sept cents élèves et quinze professeurs se trouvent ainsi affectés.

TROIS RIVIERES.—Le R. P. G.-E. Villeneuve, Oblat de Marie Immaculée, ancien provincial de sa congrégation, vient d'être nommé supérieur de la maison du Cap-de-la-Madeleine, pour succéder au R. P. Arthur Joyal.

QUEBEC.—Deux évêques français, NN. SS. Rouchouse et Jantzen, missionnaires en Chine, sont de passage à Québec depuis quelque temps. Ils s'embarqueront ces jours-ci à Vancouver pour retourner en Chine.

En Passant

"RETOURNEZ EN RUSSIE, si vous n'êtes pas contents": telle est la fière réponse qu'a faite le maire de Sudbury, Ont., à une députation communiste qui avait organisé une parade à l'hôtel de ville.

—*—

LA CONFERENCE EUROPEENNE du blé a réuni à Paris les représentants de 24 pays. M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères et auteur du projet d'une fédération européenne, a fait remarquer qu'il s'agissait de la solution d'un premier problème concret intéressant également toutes les nations d'Europe. "L'heure est venue, dit-il, de prouver cette solidarité dans laquelle nous avons foi."

—*—

L'EUROPE AUSSI a produit trop de blé en 1930. L'excédent de la dernière récolte est estimé à 3 millions de tonnes de plus que les exigences.

—*—

M. BAUDRY LEMAN, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, a donné une importante conférence à Toronto sur la Russie et le communisme. "La Russie, dit-il, est aussi capitaliste que les autres pays. L'enjeu de la lutte est, non pas le capital, mais la liberté individuelle, que l'on veut remplacer par une nouvelle forme de servage".

—*—

LE R. P. GUITTON, S.J., dans ses conférences du carême à l'église Notre-Dame de Montréal a pris pour thème général la devise de Pie XI: "La paix du Christ dans le règne du Christ."

—*—

DU 7 AU 10 AVRIL aura lieu à Ottawa une semaine liturgique. Sa Grandeur Mgr Forbes accorde son haut patronage à l'événement, et les offices religieux relatifs à ces journées seront célébrés dans sa cathédrale. Le programme comprendra une série de conférences.

—*—

LE REV. FRERE MARIE-VICTORIN, une autorité en botanique, a été chargé par le gouvernement fédéral d'identifier et de classer 30,000 feuilles de l'herbier des frères R. T. et A. E. Porsild, suédois, qui ont fait des expéditions dans l'extrême nord depuis 1926 pour le ministère de l'intérieur.

—*—

TOUTE LA FORTUNE laissée par la célèbre cantatrice canadienne Mme Albani (Emma Lajeunesse), décédée l'année dernière, se chiffre à $585, d'après son testament qui vient d'être rendu public. L'argent qu'elle gagnait elle le distribuait aux bonnes oeuvres et le donnait aux pauvres.

—*—

LE GOUVERNEMENT de la province de Québec a présenté un projet de loi pour protéger le public contre l'immoralité ou la diffamation par radio, sous le titre: "Loi des responsabilités civiles en rapport avec les émissions radiophoniques."

—*—

LA COMMISSION des écoles publiques d'Ottawa a fait le relevé du coût total de l'instruction de 10,325 élèves qui fréquentent ses écoles. Il se chiffre à $153.90 par tête.

—*—

L'ANCIEN PRESIDENT des Etats-Unis, M. Calvin Coolidge, a reçu l'offre d'un joli salaire pour relever l'industrie laitière dans la Nouvelle Angleterre. On lui offre un million de dollars par année, avec contrat de cinq ans.

—*—

LA GRANDE CANTATRICE australienne Mme Melba (Nellie Mitchell) décédée la semaine dernière dans son pays natal, à 72 ans, est morte en chantant. Au moment où elle perdit l'usage de ses sens on l'entendit murmurer l'"Ave Maria" de Gounod.

—*—

LE PEROU s'est payé lui aussi le luxe d'une petite révolution qui a coûté la vie à 60 personnes. Le but de la révolte était de ramener au pouvoir M. Leguia, le président déposé, actuellement en prison. L'ordre est maintenant rétabli.

—*—

"ACIER DE SHEFFIELD en échange de blé canadien", telle est l'inscription qui apparaît sur les gigantesques pièces d'acier que le port de Montréal recevra, de l'Angleterre, peu après l'ouverture de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent.

—*—

LE PROFESSEUR OBERTH, de Vienne, prétend que nous pourrons traverser, un jour, l'Atlantique en trente minutes. Il a inventé une fusée chargée d'un combustible liquide dont il garde le secret, avec laquelle il compte accomplir l'exploit.

—*—

LE ROTARY international, fondé en 1905 à Chicago, par Paul Harris, compte maintenant 3,401 clubs avec un total de 157,000 membres. Le premier club de cette société au Canada fut établi à Winnipeg.

—*—

IL Y A actuellement 2,500,000 Canadiens ou descendants de Canadiens aux Etats-Unis.

—*—

SAIT-ON que la Louisiane compte 700,000 habitants d'origine française, et que sur ce nombre, 500,000 sont de descendance acadienne?

L'OBSERVATEUR.

EN SASKATCHEWAN

Le premier ministre Anderson voudrait abolir le français dans les écoles publiques de la Saskatchewan. —Nouvelles menaces aussi contre l'enseignement religieux.—Les organisations catholiques étudient la situation.

Le "Patriote de l'Ouest" publie dans son dernier numéro le compte rendu suivant du discours prononcé par le premier ministre J. T. M. Anderson à la Convention annuelle de la "Saskatchewan School Trustees Association":

"Un amendement scolaire abolissant l'usage du français dans les écoles publiques de la Saskatchewan sera présenté à la législature au cours de la présente session, a déclaré M. Anderson, premier ministre et ministre de l'Education, dans un discours au Congrès de la "Saskatchewan School Trustees' Association", à Moose Jaw, le 18 février.

"La coutume a été, dit-il, de permettre qu'un enfant de langue française de la province reçoive l'instruction dans sa langue maternelle, durant la première année, avec le résultat qu'à la fin des dix mois l'enfant pouvait ne pas savoir d'anglais. L'innovation est projetée, a-t-il dit encore, non pas parce que lui (M. Anderson) ne respecte pas les Français ou leur culture, mais parce que le système actuel ne repose pas sur une solide base pédagogique.

Déloyaux à leur province

"Le gouvernement ne reconnaît qu'une seule association de commissaires d'écoles; c'est-à-dire, celle qui tient présentemnt son congrès à Moose-Jaw, continua M. Anderson. Bien que nous voulions que toutes les croyances religieuses soient représentées dans les écoles de la Saskatchewan, nous ne voulons pas que l'on forme des groupes entièrement séparés de l'association des commissaires d'écoles. Quiconque appuie semblable projet n'est pas un membre loyal de la province.

On en est venu à la décision d'abolir le français (c'est toujours le premier ministre qui parle) après une minutieuse enquête dans toutes les écoles qui ont mis en pratique cette clause de l'Acte. Un tribunal impartial composé de deux inspecteurs scolaires, dont un français (M. Anderson ne mentionne pas son nom) a mené l'enquête. Comme résultat de ses investigations, ce tribunal a recommandé le rappel de la dite clause.

En déclarant que son gouvernement a l'intention de supprimer l'enseignement du français à l'école, le premier ministre dit qu'il voyait en cela un pas de plus vers l'unité nationale des habitants de la Saskatchewan.

Il mentionna ensuite des circulaires distribuées dans la province, demandant des renseignements au point de vue religieux et racial, dans le but de former une organisation séparée. Ceci, dit-il, est sérieux et pas du tout dans le meilleur intérêt de la province.

Abolition des diplômes permanents

"Dans le même discours, M. Anderson a suggéré l'abolition des diplômes permanents et l'introduction de diplômes à courtes périodes, dans le but, dit-il, de protéger et la profession enseignante et les enfants.

Contre les écoles séparées et l'enseignement du catéchisme

"Le lendemain du jour où M. Anderson, premier ministre de la province et ministre de l'éducation, prononça devant les commissaires d'écoles en congrès à Moose-Jaw, son discours annonçant que durant la session présente son gouvernement présentera un bill pour la suppression du cours primaire de français, ces mêmes congressistes de la "Saskatchewan School Trustees' Association" passèrent des résolutions d'une profonde gravité pour nous. C'était le 19 février, troisième jour du congrès.

1.—Une de ces résolutions, passée le matin, quelques heures seulement après le discours de l'hon. premier ministre sur la suppression de notre langue à l'école, demande l'abolition des écoles séparées en Saskatchewan.

2.—Une autre résolution demande que l'on raye de l'Acte scolaire la clause prévoyant que parmi les membres du Conseil provincial d'Education il y aura deux catholiques.

3.—Dans l'après-midi de ce même 19 février, le congrès passa une autre résolution, d'après laquelle la "Saskatchewan School Trustees' Association" fera pression auprès du gouvernement pour obtenir l'abolition de la clause de l'Acte scolaire qui accorde une demi-heure (de 3 h. 30 à 4 h.) d'enseignement religieux, et qu'on lui substitue la récitation du Notre Père dès l'ouverture de la classe le matin.

Sous le titre de "Nouvelles menaces" le "Patriote" ajoute une note de M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C. et l'"Association des Commissaires d'écoles Franco-Canadiens":

"Pour le moment, nous ne voulons faire aucun commentaire. Les officiers des différentes organisations catholiques de la province étudient la situation, et nous aviserons les lecteurs en temps et lieu de ce qui aura été décidé.

"D'ici là nous leur demandons de se grouper plus étroitement encore autour de leurs associations nationales. Plus que jamais nous avons besoin de cette union qui fait la force".

FRANCE ET ITALIE

L'accord naval est définitivement réglé

La transformation du traité naval de Londres, conclu entre trois nations, en un traité entre cinq pays est, depuis samedi dernier, une réalité.

Le gouvernement italien a, en effet, accepté, sans restrictions, les propositions de l'Angleterre qui permettent maintenant à l'Italie d'adhérer entièrement aux clauses du traité naval de Londres.

Les propositions anglaises avaient déjà été acceptées par la France.

Par la nouvelle entente l'Italie ne se verra pas forcée de sacrifier son prestige, ni la parité de tonnage avec toute nation continentale européenne.

La supériorité apparente de 107,000 tonnes de la France sur l'Italie serait négligeable.

Cet accord, sur les clauses du traité naval de Londres a été bien accueilli dans les milieux français et italiens.

Un parti fermier en Saskatchewan

C'est la décision prise à la convention de Saskatoon.—Pas de sécession

SASKATOON.—La Saskatchewan aura maintenant son parti agraire.

Les membres de la section de la Saskatchewan des United Farmers of Canada ont décidé à leur convention, par un vote pratiquement unanime de se constituer en parti politique.

Une résolution semblable avait été battue par huit voix au congrès de l'an passé et on avait alors décidé de constituer un parti politique agraire en dehors de l'association. Il faudra environ deux mois pour faire ratifier par les loges locales le changement de constitution décidé par les délégués.

On n'a pas encore fixé la date pour l'entrée en lice du nouveau parti, qui présentera des candidats, au fédéral et au provincial.

Cette décision place la Saskatchewan sur le même pied que l'Alberta, en politique. Les agriculteurs unis de la Saskatchewan sont au nombre de 26,800 et ceux de l'Alberta sont au nombre de 18,000.

Les agriculteurs unis du Manitoba ne s'occupent pas de politique.

Bien que les délégués aient approuvé la fameuse "charte de liberté", contenant cinq articles et portant les signatures de centaines d'agriculteurs du nord-ouest de la Saskatchewan, ils ont refusé d'approuver la sécession.

Le nouveau parti a de fortes tendances socialistes: son idéal est la nationalisation des grandes entreprises et la production coopérative sans profit. Le programme économique adopté au cours du congrès comprend les articles suivants: une production pleinement coopérative du grain; 100 p.c. pooling;—la fixation des prix, la nationalisation du crédit, des banques et des ressources naturelles; une assurance sur la récolte pour toute la province, un port libre à Churchill.

L'encyclique "Casti Connubii"

(Suite et fin)

Ils font donc très bien et ils agissent conformément au plus pur esprit chrétien, ces pasteurs d'âmes qui exhortent les époux à ne pas s'écarter de la loi divine dans le mariage, à y rester surtout fidèles à la pratique de la piété et de la religion, à s'abandonner complètement à Dieu, à implorer avec assiduité son secours, à fréquenter les sacrements, à entretenir et à développer en eux-mêmes des dispositions de dévotion profonde envers Dieu.

Au contraire, ils se trompent grandement ceux qui, dédaignant ou négligeant les moyens qui dépassent la nature, pensent, par la pratique et les découvertes des sciences naturelles (à savoir, de la biologie, de la science de la transmission de l'hérédité et autres choses semblables) pouvoir amener les hommes à mettre des freins aux désirs de la chair. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille faire peu de cas des moyens naturels qui ne sont pas déshonnêtes, car il n'y a qu'un seul auteur de la nature et de la grâce, Dieu, qui a disposé les biens de ces deux ordres pour le service et l'utilité des hommes Les fidèles peuvent donc et doivent s'aider aussi des moyens naturels. Mais c'est se tromper que de croire ces moyens suffisants pour établir la chasteté de l'alliance conjugale, ou de penser qu'ils ont une plus grande vertu que le secours de la grâce surnaturelle.

Par l'obéissance aux directions et prescriptions de l'Eglise

Cette conformation du mariage et des moeurs aux lois divines, sans laquelle une restauration du mariage ne peut pas être efficace, suppose que tous peuvent discerner, aisément avec une certitude ferme et sans erreur quelles sont ces lois. Or, il n'est personne qui ne voie à combien d'illusions on donnerait accès, et combien d'erreurs se mêleraient à la vérité si cela était laissé à la découverte de chacun, à la seule lumière de la raison, ou si c'était recherché à l'aide d'une interprétation privée de la vérité révélée. Si cette considération vaut pour beaucoup d'autres vérités de l'ordre moral, pourtant, il faut y prêter une attention particulière en ce qui concerne le mariage, où le plaisir sensible peut facilement envahir la fragile nature humaine, la tromper et la séduire. Et cela, d'autant plus que l'observation de la loi divine exige des conjoints des sacrifices parfois difficiles et prolongés, auxquels, l'expérience le prouve, un homme faible oppose autant d'arguments pour se justifier de ne pas observer la loi.

Aussi, pour que ce ne soit pas une fiction ou une corruption quelconque, mais une connaissance véritable et authentique de la loi divine qui éclaire les esprits et dirige les moeurs des hommes, il est nécessaire qu'à la dévotion envers Dieu et au désir de le servir s'ajoute une filiale et humble obéissance envers l'Eglise. En effet, c'est le Christ Notre-Seigneur qui a lui-même établi l'Eglise maîtresse de vérité, même en ce qui regarde la conduite et l'ordre des moeurs, bien qu'en cette matière beaucoup de choses ne soient pas, par elles-mêmes, inaccessibles à la raison humaine. Car, de même que Dieu, pour les vérités naturelles de la religion et des moeurs, a ajouté la révélation à la lumière de la raison, afin que ce qui est exact et vrai "puisse être connu, même dans la condition présente du genre humain, par tous aisément, avec une certitude ferme et sans mélange d'erreur" (**Conc. Vat, sess. III, c. II**), ainsi, il a établi dans le même but, l'Eglise comme gardienne et maîtresse de toute la vérité, tant de la religion que des moeurs. Que les fidèles lui obéissent donc pour garder leur esprit de l'erreur et leurs moeurs de la corruption et qu'ils lui soumettent leur esprit et leur âme. Et pour ne pas se priver eux-mêmes d'un secours accordé par Dieu avec une si grande bonté ils doivent montrer cette obéissance non seulement envers les définitions plus solennelles de l'Eglise, mais aussi dans la mesure qui convient envers les autres Constitutions et Décrets qui proscrivent ou condamnent certaines opinions comme dangereuses ou mauvaises. (**Cf Conc. Val. sess. III c. IV; Cod. jur. can., c. 1324**).

Que les fidèles se gardent donc, même dans les questions douteuses qui se répandent de nos jours au sujet du mariage, d'une indépendance exagérée de leur propre jugement et d'une fausse "autonomie" de la raison humaine. Il répugne, en effet, à tout véritable chrétien de se fier si orgueilleusement à son propre esprit au point de ne vouloir donner son assentiment qu'à sa personnelle expérience des choses et de regarder l'Eglise, envoyée par Dieu pour enseigner et régir tous les peuples, comme ignorant l'état des choses et leurs aspects actuels ou même de n'accorder l'assentiment et l'obéissance que lorsque l'Eglise l'ordonne par des définitions plus solennelles, comme si ses autres définitions pouvaient être présumées fausses ou ne fournissaient pas de suffisants motifs de vérité et de convenance.

Au contraire, c'est le propre des vrais chrétiens, savants ou non, de se laisser gouverner et conduire, en tout ce qui concerne la foi et les moeurs par la Sainte Eglise de Dieu, par son suprême Pasteur, le Pontife romain, qui est lui-même régi par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Par l'instruction donnée aux fidèles

Etant donné que, pour que l'universelle et permanente institution du mariage ait son plein effet, il faut tout ramener à la loi et aux perspectives divines, il est souverainement important que les fidèles soient bien instruits du mariage, par un enseignement oral ou écrit, non point une fois en passant ni à la légère, mais fréquemment et solidement, au moyen d'arguments à la fois clairs et profonds, afin que ces vérités traversent l'esprit de part en part et pénètrent jusqu'au fond des coeurs. Qu'ils sachent et qu'ils considèrent souvent quelle sagesse, quelle sainteté, quelle bonté envers les hommes Dieu a montrées, soit en instituant le mariage, soit en le garantissant par de saintes lois, et plus encore en l'élevant d'une façon merveilleuse à la dignité de sacrement, par quoi une source si abondante de grâces est ouverte aux époux chrétiens, qui peuvent ainsi, en toute chasteté et fidélité, obtenir les hautes fins du mariage, pour le bien et le salut non seulement d'eux-mêmes et de leurs enfants, mais de la société civile et du genre humain.

Or, si des auteurs modernes se vouent tout entiers à la destruction du mariage, pervertissant les esprits par leurs discours, leurs livres et leurs brochures et par toutes sortes de procédés, corrompant les coeurs, ridiculisant la chasteté matrimoniale, couvrant de fleurs les vices les plus honteux, vous devez avec d'autant plus d'énergie, Vénérables Frères, vous que "l'Esprit-Saint a placés comme évêques pour régir l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise au prix de son sang" (**Act. XX. 28**), faire tout votre possible pour que (par vous-mêmes et par les prêtres qui vous sont adjoints, comme aussi par ces laïques d'élite unis à la hiérarchie dans l'exercice de l'apostolat et formant l'Action catholique, que Nous souhaitons et recommandons si vivement), tout soit mis en oeuvre afin d'opposer la vérité à l'erreur, la splendeur de la chasteté à la noirceur du vice, la liberté des enfants de Dieu (**Joan. VIII, 32, Gal. V, 13**), à l'esclavage des passions, la perennité de l'amour conjugal et sur serment sacramentel enviolé jusqu'au bout à la honteuse facilité des divorces.

Par le rejet des fausses théories et l'observation de la chasteté conjugale

Ainsi les chrétiens rendront grâces à Dieu de toute leur âme d'être liés par son commandement et d'être obligés par une force si suave à s'éloigner le plus possible de toute idolâtrie charnelle et de tout ignoble esclavage du plaisir. Ils se détourneront de toutes leurs forces et s'écarteront tout à fait de ses abominables maximes, qui, pour la honte de la dignité humaine, de vive voix ou par écrit, circulent actuellement avec le nom de "mariages parfaits" et qui font de ce soi-disant mariage parfait un "mariage dépravé", comme on l'a dit aussi et à bon droit.

Ce salutaire enseignement et cette discipline sacrée, à propos du mariage chrétien, sauront s'éloigner des exagérations de cette théorie physiologique, par laquelle, actuellement, certains réformateurs de la vie conjugale prétendent venir en secours aux époux, en faisant grand état de ces choses d'ordre physiologique, grâce auxquelles on enseigne l'art de pécher avec adresse plutôt que la vertu de vivre avec chasteté.

Aussi, faisons-Nous Nôtres, de toute Notre âme, Vénérables Frères, les paroles de Notre prédécesseur Léon XIII d'heureuse mémoire, dans sa Lettre Encyclique sur le mariage chrétien, adressée aux évêques du monde entier: "Faites tous les efforts possibles, usez de toute l'autorité que vous possédez, pour que parmi les peuples confiés à votre pieux gouvernement soit conservée intègre et intacte la doctrine que le Christ et les apôtres, interprètes de la volonté divine, ont transmise et que l'Eglise catholique a religieusement conservée, ordonnant à tous les chrétiens de l'observer à jamais." (**Arcanum, 10 feb. 1880**). En effet, même le meilleur enseignement de la part de l'Eglise ne suffit pas, à lui seul, pour que soit obtenue en retour la conformation du mariage à la loi de Dieu; il faut que l'intelligence soit éclairée par une indéfectible volonté d'observer les saintes lois du mariage. Quelque théorie que d'aucuns voudraient soutenir et propager par leurs paroles ou par leurs écrits, il faut que les époux tiennent fermement et constamment, comme une chose inviolable et décrétée: qu'en tout ce qui regarde le mariage, ils veulent se conformer sans aucune hésitation aux commandements de Dieu, en se prêtant secours mutuellement et charitablement, en observant fidèlement la chasteté, en n'énervant jamais la vigueur du lien qui les unit, en n'usant que chrétiennement et saintement des droits acquis par le mariage, surtout au début du mariage, afin que, si, par la suite, les circonstances exigent la continence, l'un et l'autre y étant déjà entraînés, ils puissent l'observer plus facilement.

Par la méditation de la dignité du sacrement du mariage

Pour qu'ils aient cette volonté, qu'ils l'entretiennent et la fassent passer en acte, il sera bon que les époux chrétiens méditent souvent sur leur condition et se rappellent avantageusement quel sacrement ils ont reçu. Qu'ils se souviennent toujours qu'en vue des devoirs et de la dignité de leur état, ils ont été sanctifiés par un sacrement spécial, dont la vertu efficace, tout en n'imprimant pas de caractère, persévère continuellement. Qu'à cette fin, ils méditent ces paroles, si profondément pleines de consolations, du saint cardinal Robert Bellarmin, qui avec d'autres théologiens éminents porte ce jugement: "Le sacrement de Mariage peut être considéré sous deux aspects: premièrement, lorsqu'il s'accomplit; secondement, dans sa permanence, après avoir été accompli. C'est, en effet, un sacrement semblable à l'Eucharistie, qui est sacrement non seulement au moment de sa confection, mais aussi pendant sa durée postérieure: tant que vivent les conjoints, leur communauté est un sacrement du Christ et de l'Eglise". (**S. Robb Bellarmin, De controversiis, t. III. De matr. contr., II, c. VI**). Sans doute, pour que la grâce de ce sacrement ait son plein effet, il y faut aussi, comme nous l'avons déjà dit, la coopération des époux, qui consiste, en ce qui les concerne, à faire sérieusement tous leurs efforts pour remplir leurs devoirs. De même que, dans l'ordre de la nature, les énergies que Dieu a répandues n'obtiennent leur pleine efficacité que si les hommes les *cultivent* et les développent par leur propre labeur et leur industrie, sous peine de n'en retirer aucun avantage, ainsi doit-on, par une application et un travail personnels, faire fructifier les énergies surnaturelles déposées dans l'âme par la réception du sacrement. Que les époux se gardent donc de négliger la grâce de leur Sacrement, qui est en eux"; (**Tim. IV, 14**) mais que, veillant avec soin à l'observation, toute laborieuse soit-elle, de leurs devoirs, ils expérimentent de jour en jour, la force toujours plus efficace de cette grâce. Et lorsqu'ils sentiront peser plus lourdement sur eux le poids de leur condition et de leur vie, qu'ils ne perdent pas courage, mais qu'ils s'appliquent à eux-mêmes ce que l'apôtre saint Paul, à propos du sacrement de l'Ordre, écrivait à son cher disciple Thimothée, accablé de travaux, etc., d'injures: "Je te recommande de ressusciter la grâce de Dieu, qui est en toi par l'imposition des mains. Dieu ne nous a pas donné, en effet, un esprit de crainte, mais de force et d'amour et de sagesse." (**Tim. I, 6-7.**)

Par une préparation convenable au mariage

Mais, tout cela, Vénérales Frères, dépend en grande partie, de la convenable préparation, éloignée et prochaine, au mariage. De fait, on ne peut nier que c'est déjà au temps de l'enfance et de l'adolescence que se prépare, dans les âmes des jeunes gens et des jeunes filles, le fondement d'un mariage heureux ou la ruine d'un mariage malheureux. Car ceux qui, pendant le temps antérieur au mariage, se recherchent égoïstement en toutes choses et consentent à leurs honteux désirs, on peut craindre qu'ils ne restent, une fois mariés, pareils à ce qu'ils étaient avant le mariage, qu'ils ne récoltent ce qu'ils ont semé. (**Gal. IV, 9,**) et qu'à l'intérieur de leur foyer ils ne trouvent que tristesse, larmes, mutuel mépris, luttes, mésintelligences, dégoûts de la vie commune, et pis que tout cela, qu'ils ne se retrouvent eux-mêmes avec leurs passions indomptées.

Que les fiancés ne s'engagent donc dans l'état de mariage que bien disposés et bien préparés, afin qu'ils puissent convenablement se donner une aide mutuelle dans l'adversité comme dans le bonheur, et surtout en vue de s'acheminer au salut éternel et de former en eux l'homme intérieur à la plénitude de l'âge du Christ (**Ephes. IV. 13**). Ils y parviendront d'autant mieux qu'ils se montreront à l'égard de leurs enfants tels que Dieu veut que des parents soient à l'égard de leurs postérité: un père, qui soit vraiment père, une mère, qui soit vraiment mère et dont le pieux amour et les soins assidus transforment pour les enfants, même en temps de pénurie et dans cette vallée de larmes, la maison paternelle en quelque chose de cet heureux paradis, où le Créateur du genre humain avait placé nos premiers parents. C'est ainsi également qu'ils feront de leurs enfants des hommes parfaits et des chrétiens accomplis, remplis du véritable sens de l'Eglise catholique et ayant de nobles sentiments et cet amour à l'égard de la patrie qu'exigent la piété et la reconnaissance.

C'est pourquoi, aussi bien ceux qui projettent de s'engager dans les liens d'un saint mariage que ceux qui sont chargés de l'éducation chrétienne de la jeunesse doivent faire le plus grand cas de ces dispositions, préparant tout ce qui est bien, mettant en garde contre tout ce qui est mal, se rappelant les avertissements que Nous avons donés dans Notre Lettre Encyclique sur l'éducation: "Il faut donc, dès l'âge le plus tendre, corriger les inclinations déréglées de l'enfant, développer et discipliner celles qui sont bonnes. Par-dessus tout, il importe d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté au moyen des vérités surnaturelles et avec le secours de la grâce, sans laquelle il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et d'atteindre la perfection requise par l'action éducatrice de l'Eglise, de cette Eglise que le Christ a dotée, en toute perfection et plénitude, de sa divine doctrine et des sacrements, instruments efficaces de la grâce divine". (**Lett. Encycl. Divini illius Magistri, 31 déc. 1929**).

En ce qui concerne la préparation prochaine d'un mariage heureux, il faut veiller avec grand soin au choix du conjoint; c'est de ce choix, en effet, que dépend l'heureuse issue du mariage, puisque ce conjoint sera précisément pour l'autre, ou d'un grand secours dans l'accomplissement chrétien des devoirs de la vie matrimoniale, ou au contraire se présentera comme un danger et un obstacle à cet accomplissement. Pour n'avoir pas à déplorer toute la vie les tristes résultats d'un choix inconsidéré, il faut que ceux qui veulent contracter mariage délibèrent mûrement sur le choix de la personne avec laquelle ils vont se lier pour toujours. Cette mûre délibération doit d'abord porter sur les lois de Dieu et de la véritable religion du Christ; ensuite, il faut faire réflexion sur le futur conjoint, sur les enfants à naître et sur la société humaine et civile, qui sort du mariage comme de sa source. Qu'ils implorent aussi l'aide divine, pour faire leur choix selon la prudence chrétienne, et non pas sous le coup d'un désir aveugle et indompté, ni poussés par quelque bas intérêt ou quelque autre vil motif, mais par une véritable et droite affection et un amour sincère à l'égard du futur conjoint, et recherchant les fins pour lesquelles Dieu a institué le mariage. Que leur choix ne néglige pas non plus les prudents conseils de leurs parents, dont la meilleure connaissance et expérience des choses les prémunira contre de pernicieuses erreurs et fera descendre sur leur mariage les abondantes bénédictions attachées au quatrième commandement: "Honore ton père et ta mère (ce qui est le premier commandement de la promesse) pour que tu sois heureux et vives longtemps sur la terre" (**Ephes, VI, 2-3. Cf. Exod. XX, 12.**)

Par une législation sociale équitable en faveur des familles

Et étant donné, par ailleurs, qu'il n'est pas rare que la parfaite observation des commandements de Dieu et l'honnêteté du mariage rencontrent de graves difficultés, et que les époux sont parfois accablés sous le poids des soucis familiaux et en raison d'une grande pénurie des biens temporels, il faut évidemment dans toute la mesure du possible subvenir à leurs besoins. Aussi, tout d'abord convient-il de faire en sorte que soient appliquées les recommandations que très sagement Notre prédécesseur Léon XIII avait faites à ce sujet (Lettre Encycl. **Rerum Novarum.** 15 mai 1891) voulant que la société civile prenne des dispositions économiques et sociales, de façon à ce que tout père de famille puisse gagner de quoi s'entretenir lui-même et entretenir sa femme et ses enfants: "Tout ouvrier, en effet, mérite son salaire." (**Luc. X, 7**).

Nier cette règle ou ne pas l'appliquer entièrement, c'est commettre une grande injustice et même un péché capital, selon la Sainte Ecriture (**Cf. Deut. XXIV, 14-15**), et il ne convient pas non plus que les salaires soient si faibles qu'ils s'avèrent insuffisants pour nourrir une famille dans les circonstances où elle se trouve.

Il importe cependant que les époux eux-mêmes (et cela déjà bien avant de contracter mariage) prévoient les difficultés matérielles, s'emploient à les diminuer et se fassent instruire par des personnes compétentes sur les moyens à la fois honnêtes et efficaces qu'il faut employer pour cela. Que, s'ils n'arrivent pas à se suffire eux-mêmes, des oeuvres spéciales et des sociétés privées ou publiques doivent pourvoir à les secourir dans leurs besoins. (**Cf. Leo XIII. Litt. Encycl. Rerum Novarum, 15 mai 1891**).

En effet, quand ces familles dont Nous parlons, ne parvenant pas à faire face à la situation, que leurs besoins soient plus considérables ou que leurs ressources soient moins élevées, le véritable amour du prochain requiert absolument que la charité chrétienne subvienne aux nécessités des indigents, que les riches surtout assistent ceux qui sont pauvres, que ceux qui ont du surperflu ne le gaspillent pas en vaines dépenses ni le dissipent stupidement, mais l'emploient au soulagement des besoins et des infirmités de ceux qui manquent même du nécessaire. Ceux qui auront donné de leurs biens à Jésus-Christ en la personne des pauvres recevront du Seigneur lui-même, au jour du jugement, une très large récompense, tandis que les autres seront durement punis. (**Matth. XXV, 34**). Ce n'est pas en vain que l'Apôtre donne cet avertissement: "Celui qui, jouissant des biens de ce monde, verra son frère dans la nécessité et restera insensible à son égard, comment la charité de Dieu demeurera-t-elle en lui?" (**I Joan. III, 17**).

Que si les moyens privés ne suffisent pas, c'est à l'autorité publique à suppléer aux ressources inégales des particuliers, surtout en une affaire d'aussi grande importance pour le bien commun qu'est, pour les familles et les époux, une condition humaine et digne.

En effet, si les familles, surtout celles qui comptent de nombreux enfant, sont privées d'un logement convenable, si l'homme ne peut pas trouver le moyen de travailler et de gagner sa vie, si ce qui est d'usage quotidien ne peut s'acheter qu'à des prix exagérés, si même la mère de famille, au grand détriment de la vie domestique, est obligée par la nécessité de gagner sa vie par son propre travail, tout le monde voit à quel découragement les époux peuvent en arriver, combien leur sont rendues difficiles la vie domestique et l'observation des commandements de Dieu. Bien plus, tout le monde voit quel grave péril peut naître de là pour la sécurité publique, pour le salut et la vie de la société civile elle-même, si ces individus en sont réduits à ce point de désespoir que, n'ayant rien à perdre, ils aillent jusqu'à espérer obtenir beaucoup d'un bouleversement du pays et de toutes ses institutions.

Aussi, ceux qui ont la charge de l'Etat et du bien commun ne peuvent pas négliger ces besoins matériels des époux et des familles sans être responsables d'un grave détriment. Il faut donc que, dans les lois qu'ils édictent et dans le budget qu'ils établissent, ils aient un grand souci de venir en aide à cette misère des familles d'humble condition et qu'ils fassent de cela un des premiers objets de leur administration. Or, nous le constatons avec peine, il n'est pas rare que, tout au contraire, des secours prompts et abondants soient très facilement accordés à une mère et à des enfants illégitimes (auxquels, il est vrai il faut aussi venir en aide pour éviter de plus grands maux) alors qu'on les refuse ou qu'on ne les accorde que parcimonieusement et pour ainsi dire de mauvais gré à une mère et à des enfants légitimes.

Mais ce n'est pas seulement au temporel, Vénérables Frères, que l'autorité publique doit contribuer à bien établir le mariage et la famille. C'est aussi en ce qui concerne proprement le bien des âmes, en portant des lois justes qui permettent de garantir fidèlement l'observation de la chasteté et le secours mutuel des époux Car l'histoire en témoigne, le salut de l'Etat et le bonheur temporel des citoyens ne peuvent pas être préservés ni rester saufs là où le fondement sur lequel ils sont établis (le bon ordre des moeurs) s'écroule et là où les vices des citoyens font obstacle aux principes d'où découlent l'Etat, la famille et le mariage.

Par le concours mutuel de l'Eglise et de l'Etat

Or, pour la préservation de l'ordre moral, il ne suffit pas d'user des ressources extérieures et des châtiments dont dispose l'Etat ni de montrer aux hommes la beauté de la vertu et sa nécessité. Il faut le concours de l'autorité religieuse qui, à l'aide de la vérité éclaire l'esprit, conduit la volonté et secourt aussi l'humaine fragilité à l'aide de la grâce divine. Or, il n'y a pas d'autre autorité religieuse en dehors de la seule Eglise instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi nous exhortons vivement dans le Seigneur tous ceux qui sont dépositaires du pouvoir civil suprême à conclure et à affermir l'entente et l'amitié avec l'Eglise du Christ. De la sorte, en conjuguant leurs efforts et leur zèle, ces deux puissances écartent d'immenses dommages résultant des libertés honteuses qui envahissent le mariage et les foyers et qui menacent autant l'Eglise que la société civile.

Les lois de l'Etat peuvent seconder beaucoup l'Eglise en cette tâche très importante si, dans leurs ordonnances, elles tiennent compte de ce que la loi divine et ecclésiastique a établi et si elles punissent ceux qui l'offensent. Il n'en manque pas, en effet, qui pensent que ce que les lois de leur Etat permettent, ou du moins ne punissent pas, est aussi permis selon la loi morale, ou qui l'exécutent, même si leur conscience résiste, parce qu'ils n'ont pas la crainte de Dieu et qu'ils ne voient rien à redouter pour eux de la part des lois humaines. Ainsi, ils sont souvent la cause de ruine pour eux et pour beaucoup d'autres.

Il ne résultera de là, certainement ni danger ni amoindrissement pour les droits de l'Etat et pour son intégrité: toute défiance, toute crainte à cet égard est vaine et sans fondement: Léon XIII l'a déjà clairement montré: "Personne ne doute que le divin Fondateur de l'Eglise, Jésus-Christ, n'ait voulu que la puissance ecclésiastique fût distincte de la puissance civile et que chacune fût libre et apte à remplir sa mission propre, avec cette clause toutefois, qui est utile à chacune des deux puissances, et qui importe à l'intérêt de tous les hommes, que l'accord et l'harmonie régneraient entre elles. Quand l'autorité civile s'accorde avec le pouvoir sacré de l'Eglise dans une entente amicale, cet accord procure nécessairement de grands avantages aux deux puissances. La dignité de l'Etat, en effet, s'en accroit, et, tant que la religion lui sert de guide, le gouvernement reste toujours juste. En même temps, cet accord procure à l'Eglise des secours de défense et de protection qui sont à l'avantage des fidèles." (**Litt. Encycl. Arcanum, 1880**).

Pour apporter un exemple récent et clair, c'est suivant cet ordre et absolument selon la loi du Christ que dans le traité heureusement conclu entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie,—même en ce qui concerne les mariages, un accord amiable est intervenu, une entente a été établie, comme il convenait à une nation telle que l'Italie, dont l'histoire est glorieuse et dont les antiques souvenirs sont sacrés. Dans le pacte de Latran, voici ce qu'on dit: "L'Etat italien, voulant rendre à l'institution du mariage, qui est le fondement de la famille, une dignité conforme aux traditions de ce peuple, reconnaît les effets civils au sacrement de Mariage célébré conformément au Droit canonique." (***Concord. Act. 34. Acta Apost. Sed., XXI, 1929, p. 290***). Les derniers chapitres du traité développent cet article et ce principe.

Voilà qui peut servir d'exemple et d'argument, même de notre temps, où hélas! l'absolue séparation de l'Etat et de l'Eglise (et même de toute religion) est si souvent proclamée, contrairement à l'ordre établi par Dieu, et célébrée comme un heureux fruit du progrès de la civilisation . . . pour montrer qu'une puissance suprême peut s'unir et s'associer avec une autre, sans aucun détriment des droits et de la souveraineté réciproques, par un accord mutuel et un pacte amical, pour le bien commun de toutes deux. Il y a ainsi, de la part des deux puissances, un commun souci de ce qui se rapporte au mariage, et grâce à ce souci, des maux dangereux ou même un désastre imminent sont écartés des foyers chrétiens.

CONCLUSION

Toutes ces questions, Vénérables Frères, que nous venons de considérer attentivement avec vous, émus de sollicitude pastorale, Nous voudrions qu'elles soient abondamment propagées parmi tous Nos chers Fils confiés de près à vos soins, autant qu'il y a de membres dans la famille chrétienne, selon les lois de la prudence, bien entendu, pour que tous connaissent parfaitement la vraie doctrine du mariage, pour qu'ils se gardent avec soin des dangers apprêtés par des fauteurs d'erreur, et surtout pour que, "*renonçant à l'impiété et aux convoitises mondaines*, ils vivent dans le siècle présent selon la sagesse, la justice et la piété, en attendant la bienheureuse espérance et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur, Jésus-Christ". (**Tit. II, 12-13**).

Fasse donc le Dieu Tout-Puissant "duquel tire son nom toute famille dans les cieux et sur terre" (**Ephes. III, 15**), qui fortifie les faibles et donne courage aux pusillanimes et aux timides, fasse le Christ Seigneur et Rédempteur, "qui a institué et amené à leur perfection les augustes sacrements", (**Conc. Trid.**, sess. **XXIV**), qui a voulu et établi que le mariage soit une mystique représentation de son union avec l'Eglise, fasse l'Esprit-Saint, Dieu Amour, lumière des coeurs et force de l'esprit, que ce que Nous avons exposé en cette lettre, concernant l'auguste sacrement du Mariage, la loi et la volonté admirables de Dieu à son sujet, les erreurs et les dangers qui le menacent, les remèdes à y apporter, tous comprennent cet enseignement, se l'approprient d'un coeur bien disposé, et, la grâce divine aidant, le mettent en pratique. Et que par là refleurissent et revivent dans les foyers chrétiens une fécondité bénie de Dieu, une foi sans souillure, une inébranlable fermeté, les richesses et la plénitude des grâces de ce sacrement.

En même temps que Nous répandons très humblement Nos prières devant le trône de grâce, pour que Dieu, auteur de toutes les grâces, "lui qui produit en nous le vouloir et le faire", daigne aussi en disposer et accorder ce que Nous lui demandons, selon sa Bonté et sa Puissance infinies. Nous vous accordons de tout coeur la Bénédiction apostolique, gage de l'abondante Bénédiction de ce même Dieu tout-puissant, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confiés à votre soin et à votre vigilance.

Donné à Rome, près de St-Pierre, le 31 décembre de l'année 1930, de notre Pontificat la neuvième.

PIUS, P.P.





Quelques faits

L'année dernière

(Du 6 au 13 mars)

— 6 —

—A Londres, mort du vicomte Gladstone.

—Premier départ des pèlerins de l'Action Catholique pour Carthage.

— 7 —

—A Berlin, le Dr H. Schacht quitte la direction de la Reichsbank.

— 8 —

—A Washington, mort de W. H. Taft, ancien président des Etats-Unis.

—Mgr C. Margotti est nommé dél. ap. à Constantinople.

— 9 —

—Au Vatican, lecture du décret d'approbation des miracles de la Bienh. Catherine Thomas.

—Aux Indes, le mahatma Gandhi lance l'appel à la désobéissance civile.

— 10 —

—A Bagdad, démission du cabinet Nadji Bey.

— 11 —

—A Berlin, le Dr H. Luther, ancien chancelier allemand, est nommé président de la Reichsbank.

—A La Paz, Bolivie, démission du cabinet.

— 12 —

—Le roi Gustave V de Suède est reçu par le pape.

—A Fen-Yang, Chine, mort de Mgr Ls Tchen, o.f.m., vic. ap.

—Le Père O. Offerdahl est nommé vicaire apostolique de Norvège, le premier depuis la Réforme.

Apostolat de la prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de mars

L'ACTION CATHOLIQUE

S. Augustin, dans la "Cité de Dieu", salue tous les fidèles du titre "d'associés au ministère sacerdotal". Quand donc Pie XI sollicitait, dans son encyclique "Ubi arcano," le concours actif des laïques aux oeuvres d'apostolat, il ne parlait pas un langage inconnu dans l'Eglise. On sait par l'histoire, notamment par les épîtres de S. Paul, que les Apôtres associèrent à leurs travaux d'évangélisation de nombreux "collaborateurs", hommes et femmes, simples laïques, "dont les noms sont dans le livre de vie" (Phil. IV, 3). Plus tard, une fois l'Eglise bien établie, le clergé a pu se dispenser plus facilement de l'aide active des fidèles dans l'oeuvre du ministère pastoral proprement dit. Jamais toutefois on n'a cessé d'enseigner que tout chrétien, en vertu de son baptême,—"sacerdoce du laïc (S. Jérôme),—se doit d'être dans le monde un "témoin du Christ", de tenir haut le flambeau de sa foi et de faire rayonner le feu de sa charité. Toujours l'Eglise s'est glorifiée de posséder en son sein une phalange de ces laïques dont le zèle a souvent rivalisé avec celui du prêtre. A l'heure présente, les besoins de l'Eglise deviennent tels, que le Pape a jugé à propos de stimuler en nous tous un renouveau de cet esprit d'apostolat qui caractérisait les premiers chrétiens. Il proclame que la collaboration des laïques à l'oeuvre pastorale est devenue absolument indispensable. Chacun, selon son rang, ses capacités, ses moyens doit se dévouer, sous la direction et sous l'impulsion des prêtres et des évêques, à ce que l'on appelle "l'action catholique", ce qui veut dire, à l'apostolat religieux et social.

Intention missionnaire—Les régions scandinaves.

Comment Joffre s'est converti

Au dire de ses intimes, la conversion totale du glorieux vieillard se détermina le jour où il assista aux obsèques civiles du général Pellé, son ancien major-général au grand quartier. Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, avait refusé les funérailles religieuses au général Pellé qui avait encouru les censures de l'Eglise en épousant une femme divorcée. Le maréchal fut très frappé par la rigueur de cette décision et sa conscience s'alarma.

Par contre, les magnifiques obsèques du maréchal Foch, auxquelles et l'Eglise et l'Etat prirent part, firent sur lui une impression profonde et ravivèrent dans son âme sa vieille foi chrétienne qu'il n'avait jamais complètement perdue. C'est ce jour même des funérailles de son ami et compagnon d'armes qu'il décida de faire bénir son union avec Mme Joffre. Celle-ci, bonne chrétienne, eut tôt fait ensuite de ramener son époux aux pratiques religieuses. Cette victoire morale qu'il remporta sur lui-même, au déclin de sa vie, n'est pas la moins féconde de l'illustre soldat.

A l'hôpital St-Jean-de-Dieu où le maréchal Joffre avait été transporté pour y subir l'amputation du pied, il accueillit avec joie sincère l'aumônier qui le visitait. Il demanda de lui-même les derniers sacrements qu'il reçut avec des sentiments de foi admirables. A partir de ce moment, le malade ne cessa plus de prier et c'est en étreignant le crucifix de ses mains fiévreuses et en l'embrassant de ses lèvres pâles qu'il rendit à Dieu son dernier soupir. Un témoin de cette scène émouvante ne put s'empêcher de s'écrier: "Mais c'est la mort d'un saint!"

Il semble que sur la terre nous avons à peine le temps de commencer les choses: tout reste inachevé.

C'est un droit

"L'Eglise ne saurait ne point approuver, écrit Mgr Paquet, les efforts faits par un peuple, fidèle d'ailleurs à tous ses devoirs civiques, pour conserver intact ce qui le caractérise, ce qui forme les traits essentiels de sa personnalité et de sa physionomie. Elle est l'arbitre de la justice, la gardienne du droit; et c'est un droit pour les nationalités issues de la nature même, un droit certain, originel et primordial, de lutter, honnêtement sans doute, contre l'ennemi qui les menace, contre les forces d'absorption et d'assimilation qui les enveloppent."

Vient de paraître

Blanche d'Haberville

par Georges Monarque

Un drame en vers n'est pas une oeuvre banale au Canada français. M. Georges Monarque, avec le concours de M. Albert Lévesque, éditeur, vient de prendre l'audacieuse initiative d'en publier un: "Blanche d'Haberville". Par son inspiration nettement canadienne, sa composition classique et la vigueur de son intrigue, cette pièce devrait susciter un vif intérêt parmi ceux qui déplorent à bon droit notre pauvreté en littérature dramatique.

L'auteur s'inspire des "Anciens canadiens" de Ph. Aubert de Gaspé, mais il renouvelle et enrichit le caractère et le rôle des héros. Le thème peut se résumer ainsi:

Fin mai 1756, Archibald de Locheill et son ami Jules d'Haberville quitte le manoir d'Haberville pour aller faire leur service militaire en France. Arché, faisant ses adieux à Blanche d'Haberville, lui jure fidélité. Trois ans se sont écoulés. Jules est revenu, mais sur Arché, fait prisonnier anglais, plane un mystère qui alarme Blanche. Fin août 1759, Arché revient au pays en "habit rouge". Il tente de justifier sa conduite auprès de Blanche, mais sans succès.

L'heure des épreuves n'est pas terminée. Les Anglais ont décidé de parcourir la rive sud du fleuve en incendiant les habitations. Arché fait partie de la troupe incendiaire. Devra-t-il allumer l'incendie à la demeure de sa fiancée? Comment essaiera-t-il de les épargner? . . . Et puis, c'est l'heure de la conquête. Le gouverneur Murray impose le serment de fidélité aux vaincus. Les d'Haberville accepteront-ils l'humiliation? Simon, Blanche choisira-t-elle le déshonneur pour écouter les appels de son coeur ou suivra-t-elle sa famille dans l'exil? Ou bien, Arché réussira-t-il à épargner les deux sacrifices à sa fiancée?

Voilà les situations compliquées que M. Monarque se plait à multiplier comme à résoudre à la satisfaction du lecteur . . . et de ses futurs auditeurs.

"Blanche d'Haberville," drame en cinq actes, 170 pages, présenté avec un art tout à fait moderne, par l'éditeur Albert Lévesque, se vend $1.00 l'unité à la "Librairie d'Action canadienne-française" et dans toutes les librairies bien assorties.

Çà et là

LE MARECHAL PETAIN a été nommé chef de la défense aérienne de la France. Le maréchal, qui est âgé de 75 ans, a été relevé, à sa demande, de ses fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la guerre et d'inspecteur général de l'armée pour lui permettre de consacrer tout son temps à ses nouveaux devoirs.

—*—

LES AMERICAINS, grands fumeurs de cigarettes n'en sont pas moins de grands priseurs. Durant l'année 1930, la production de tabac à priser fut de 40,112,633 livres, contre 40,360,914 durant l'année précédente. La demande est surtout forte dans le Wisconsin et dans d'autres Etats agricoles de l'Ouest, où une forte proportion de la population est d'origine scandinave.

—*—

LE GENERAL WEYGAND succède comme vice-président du conseil supérieur de la guerre et inspecteur général de l'armée en France, au maréchal Pétain, nommé chef de la défense aérienne. On sait que Weygand fut le collaborateur intime de Foch, puis qu'il libéra la Pologne, qu'il organisa la Syrie, enfin que, comme son ancien grand chef, il possède une grande foi religieuse.

—*—

SIR GEORGE PERLEY, représentant du Canada à l'exposition de Buenos Ayres, est parti d'Ottawa pour se rendre officiellement à la capitale de l'Argentine. Il est accompagné de lady Perley.

—*—

UN TERRIBLE ACCIDENT vient d'arriver à Tushun, en Mandchourie. Le feu s'est déclaré dans une mine de charbon et a brûlé les corps de 3,000 mineurs chinois. Un accident semblable est survenu en 1917, faisant périr 1,000 mineurs.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Réflexions d'un libre-penseur. . . rétrograde

Le mensonge de '89

Ecrit pour la "Survivance" par Jérôme Paturot

VI

Quand je veux me représenter tout ce qu'il y avait de mensonge, de duperie, de pitrerie grandiloquente, dans cette sanglante équipée qui s'est appelée la Révolution Française, je n'ai qu'à évoquer un instant en mémoire le célèbre tableau de David le "**Serment du Jeu de paume.**"

Dans un hangar rempli par la foule des députés du Tiers-Etat, on voit le malheureux Bailly, monté sur une table, lire une formule qui doit être certainement bien prometteuse de bonheur, car ses auditeurs en paraissent transportés d'un délire sacré. Les uns, impatients lèvent déjà solennellement le bras pour jurer; d'autres, la main sur leur coeur et les yeux au ciel, semblent faire à la Divinité, avec reconnaissance, offrande d'eux-mêmes; plusieurs dans l'excès de la joie, se donnent une fraternelle accolade. Au premier plan, l'artiste, comme symbole, a placé enlacés trois de ces députés du peuple: un religieux, un bourgeois et un avocat, peut-être bien Robespierre, car tous ces personnages sont historiques.

Douloureuse en même temps qu'agaçante contemplation, que celle de ce chef-d'oeuvre, rappelant tant d'enthousiasmes avortés et d'idées généreuses avilies. Car enfin tous ces hommes réunis dans un noble but de fraternité et de justice, ne devaient-ils pas bientôt s'entretuer successivement selon l'inique droit du plus fort? "**Il faut des victimes aux nations**", avait dit le franc-maçon Mirabeau, chargé de justifier par avance le sang qu'allait verser la Secte; aussi, Danton marchant au supplice, a-t-il pu parler de "frères Caïn!" . . .

"**C'est au fruit qu'on juge l'arbre**", dit l'Ecriture; la semence de haine jetée sur la terre de France en 1789, était d'une telle nocivité, qu'après un siècle et demi, les Français s'en trouvent encore divisés en deux camps; ceux du Bloc maçonnico-révolutionnaire persécutant les autres, chaque fois qu'ils peuvent saisir le pouvoir.

Et là se retrouve l'action de l'Esprit du Mal, "**qui fut menteur et homicide dès les commencements**", a dit le Christ!

Certes, les abus étaient multiples à la fin de l'Ancien Régime, et une réforme radicale s'imposait; mais étant donnée la bonne volonté de Louis XVI, fallait-il donc tant de sang?

Hélas! le satanique "Pouvoir occulte", soucieux seulement de sa domination future, avait besoin de ce sang pour cimenter son oeuvre; ne le vit-on pas bientôt par le moyen de la Terreur, supprimer tout ce qui pouvait le gêner en France? Même des francs-maçons notoires comme Philippe Egalité, Camille Desmoulins, Danton, Robespierre; etc., une fois devenus inutiles, allèrent à la guillotine.

Ce qui fit dire à un philosophe de l'époque: "**La Révolution, comme Saturne, dévore ses enfants**".

Mais il me faut abréger, vu le manque de place, cette étude du grand "bluff" maçonnique de 89, dont sont abusés encore de nos jours, quantité de braves gens en France et ailleurs.

La fameuse Déclaration des Droits de l'Homme promettait aux Français justice, égalité, fraternité, toutes les libertés—entre autres celles des cultes—voyons en rapidement la belle application! . . .

Les 2, 3, 4, 5 septembre 92, tous les prêtres de Paris et environs, empilés dans les diverses prisons pour avoir refusé le schisme officiel, étaient mis à mort par des bandes de massacreurs gagés.

En même temps, les bons français qui protestaient contre ces abominations, étaient incarcérés sous le nom de suspects et condamnés à la guillotine.

En janvier 93 on décréta que Louis XVI était un tyran,—quand on veut tuer son chien on le déclare enragé,—il fut mis en jugement le 17 et décapité le 21. Cette condamnation inouïe ne fut pas toutefois obtenue sans peine par la Maçonnerie, laquelle dut employer toutes les menaces à l'égard d'un grand nombre de ses adeptes membres de la Convention, susceptibles de ne pas trahir leur conscience, mais qu'elle tenait cependant par un serment terrible. L'Histoire a enregistré les larmes du grand Carnot votant la mort de Louis XVI; jusqu'à présent on avait cru qu'il avait obéi alors au cri de sa conscience, mais les révélations de francs-maçons convertis—citées notamment par le cardinal Mathieu de Besançon, lettre du 7 avril 1875—donnent lumière que son vote régicide fut obtenue par la sommation comminatoire des Loges à chacun des frères représentants: "**Souvenez-vous de l'Acqua tofana et des poignards qui attendent les traîtres!**"

La reine Marie-Antoinette ne tarda pas à passer en jugement à son tour; son enfant qu'on lui avait arraché, fut confié au savetier Simon, ivrogne qui le battait tous les jours en haine des "tyrans". Lorsqu'après l'exécution de ce misérable, les commissaires de la Convention visitèrent son repaire, ils trouvèrent le malheureux Dauphin devenu idiot, le corps couvert de pustules, et tremblant au seul bruit d'une porte s'ouvrant—ce détail aussi est historique! . . .

Le 31 mai, les sectaires firent arrêter de nuit, chacun à son domicile, 60 députés suspects de modérantisme; ceux de la Gironde estimés plus dangereux vu leur intégrité, passèrent bien vite par la guillotine.

Avec eux périt une femme antique, leur impératrice, la sublime Mme Roland. Toute la vraie France aurait pu applaudir, lorsqu'avant de mettre sa belle tête sous le couperet, elle se tourna vers une statue de la Liberté placée non loin de là, et dit: "**O Liberté que de crimes commis en ton nom!**"

C'est aussi en 1793 que fut instauré le régime de la Terreur qui devait couvrir la France de sang. Son premier soin, naturellement, fut de supprimer ce qui restait de religion.

On abolit le Catholicisme, déclaré simple superstition; on pilla le trésor sacré des églises, profanant les reliques des saints de France pour avoir l'or de leurs châsses.—Les ossements de Ste Geneviève qui avait sauvé Paris d'Attila, furent même haineusement brûlés en place de Grève, et les cendres jetées dans la Seine comme celles de Jeanne d'Arc.

Puis, on établit le culte de la déesse Raison, personnifiée par une fille de l'Opéra, la citoyenne Aubry, laquelle le jour de l'inauguration, en tunique blanche, péplum d'azur et bonnet rouge, osa trôner sacrilègement assise, sur l'autel de Notre-Dame de Paris, basilique des Gaules.

Ensuite, une mystérieuse "Bande Noire" entreprit de détruire la plupart des monuments faisant la gloire de notre histoire; elle commença par violer les tombes illustres de St Denis —rois et grands capitaines—pour consumer leurs restes dans la chaux. Un sicaire arracha la moustache du bon roi Henry—très bien conservé d'ailleurs—en l'appelant: "tyran". On outragea de même le héros Du Guesclin qui, au 14ème siècle, avait délivré la France des Anglais.

Qui ne reconnaîtrait dans ces destructions systématiques l'action d'ennemis de la France? sauf des malheureux fanatisés à la Laïque par le Bloc, peut-être!

Pour nous reposer, parlons maintenant des sublimes Volontaires de 92.

Jérôme PATUROT.

(A suivre)

La Vie Catholique

L'Etoile de la mer

Sur les bords du Canal de Suez une église vient d'être érigée dont le clocher est surmonté d'une statue de la Très Sainte Vierge. Marie, Reine du monde, tenant en sa main le globe terrestre, rappellera aux voyageurs la protection que ne cesse d'accorder celle que la liturgie catholique appelle l'Etoile de la mer.

Le Canada missionnaire

A la fin de chaque année, paraît une liste des Canadiens partant pour les missions catholiques du monde. Ce tableau d'honneur incomplet contient les noms de 118 hommes et femmes.

Encore comme l'an dernier, les communautés et les ordres les plus divers sont représentés: Rédemptoristes, Compagnie de Marie, Franciscains, Pères Blancs, Pères de Ste-Croix, Missions Etrangères, Frères du Sacré-Coeur, Frères de l'Instruction chrétienne, Jésuites, Oblats de Marie-Immaculée, SS. missionaires de l'Immaculée Conception, Soeurs franciscaines missionnaires de Marie, Soeurs blanches, SS. Sainte-Anne, Dames du Sacré-Coeur, SS. Grises de Montréal, de Québec et d'Ottawa, Franciscaines de Marie.

Ces missionnaires sont partis pour le nord du Canada, le Japon, l'Algérie, le Bengale, la Mandchourie, le Madagascar, l'Ouganda, la Chine, les Philippines.

Fait à noter ce sont presque tous, à en juger par les noms, des Canadiens de langue française.

Le Canada français est encore jeune. Déjà, il marche sur les traces de son ancêtre glorieuse, la France apostolique.

Ce dévouement missionaire, pour ceux qui s'occupent de l'expansion du catholicisme à travers le monde, est un fait à noter. Il montre sur qui, au Canada, l'Eglise doit compter pour recolter les missionnaires que les autres pays ne peuvent plus lui fournir en un aussi grand nombre.

La population catholique des Etats a augmenté de 83,944 en 1930

Les dernières statistiques de la religion catholique aux Etats-Unis nous révèlent le progrès qui s'accomplit chaque année.

Selon l'annuaire du P. J. Kennedy, l'église américaine compte 4 cardinaux, 12 archevêques, 102 évêques.

Le nombre des prêtres s'élève à un total de 26,925, dont 18,873 appartiennent au clergé séculier et 8,052 au clergé régulier. Il y a une augmentation de 573 sur l'année précédente.

Le nombre des églises s'élève à 18,166.

On compte 135 séminaires préparant au sacerdoce 16,300 jeunes gens.

La population totale des catholiques aux Etats-Unis s'élève à 20,078,202. C'est une augmentation de 83,944 sur l'année précédente.

Nouvelle congrégation japonaise

Mgr Janvier Hayasaka, évêque de Nagasaki, a jeté les fondements d'une congrégation de Soeurs japonaises qui se consacrera à l'éducation des jeunes filles. Quatre jeunes femmes qui ont reçu la meilleure éducation qui se donne au Japon seront les premières religieuses de la congrégation. Deux d'entre elles ont quitté le Japon en juin pour aller faire leur noviciat en France chez les Dames du Sacré-Coeur. Les autres iront probablement dans une maison des Etats-Unis.

Une maison de bonne presse en Chine

HONGKONG, Chine.—Trois grands projets en faveur de la presse catholique, sont actuellement en train de se réaliser. Hongkong vient en effet de s'enrichir en même temps d'une maison d'édition, d'un périodique nouveau, "Le Messager du Sacré-Coeur", et d'un journal catholique.

La "Maison d'Edition de la Bonne Presse" publiera tous les ouvrages catholiques et même tous ceux qui, du point de vue catholique, peuvent être mis dans les mains de tous.

Une exposition de bons livres

A Milan, l'oeuvre de la Bonne Presse a organisé "Exposition du livre catholique" qui a eu le plus grand succès.

On a vendu 20,000 volumes d'écrivains italiens. Le cardinal Schuster a lui-même mis en vente la série de ses ouvrages personnels.

Ordination de deux prêtres indigènes au Congo belge

Cinquante années après l'entrée des premiers missionnaires au Congo belge, Mgr Dellepiane, délégué apostolique, vient de consacrer prêtres, deux indigènes.

Le père de l'un d'eux a profité de l'ordination de son fils pour abjurer ses anciennes erreurs et entrer dans l'Eglise catholique.

Les fêtes se déroulèrent devant une foule immense à laquelle avaient voulu se joindre les autorités civiles et militaires de la colonie ainsi que des notabilités.

Une croix vieille de cinq siècles

Une croix vieille de cinq siècles c'est celle qui couronne le clocher de l'église Saint-Jean, de Castlenaudary et que l'on a descendue à cause d'importantes réparations effectuées à l'extérieur de cet édifice.

Plantée sur un globe métallique de quarante centimètres de diamètre, elle rappelle, par sa forme et sa décoration, la fameuse croix de Toulouse. Autour du croisement des branches flottent les volutes festonnées d'un feuillage en fer forgé.

Mouvement de retour à l'unité catholique

L'entrée de l'archevêque jacobite Ivanios et de son auxiliaire, Mgr Théophilos, dans l'Eglise catholique a déclenché parmi ses anciens coreligionnaires, un important mouvement de retour à l'Unité dans l'Inde.

Mgr Ivanios, autorisé par les autorités ecclésiastiques à accueillir dans le sein de l'Eglise les jacobites désireux de suivre son exemple, a reçu en novembre dernier 135 familles, soit 180 personnes, toutes de son pays d'origine.

Comment est formé le collège des Cardinaux

A la fin de l'année 1930, le collège des Cardinaux était ainsi composé: 6 cardinaux français, 2 tchéco-slovaques, 1 anglais, 4 américains, 1 hollandais, 2 autrichiens, 4 allemands, 2 polonais, 3 espagnols, 1 belge, 1 canadien, 1 hongrois, 1 portugais, 1 irlandais, 1 américain du sud et 29 italiens.

Sur les 30 cardinaux étrangers, 4 seulement résident à Rome.

Un proverbe dit que les hommes sont des saints à l'église, des anges dans la rue et des diables à la maison.

A L'ETRANGER

Sanction d'un traité avec le Canada

WASHINGTON.—Le sénat a sanctionné le traité conclu entre les Etats-Unis et le Canada pour la protection des pêcheries de flétan dans le nord du Pacifique et la mer de Behring. Ce traité avait été passé à Ottawa le 9 mai 1930.

Un nouveau parti travailliste en Angleterre

LONDRES. — Sir Oswald Mosley quittera probablement les rangs du parti travailliste et il entraînera à sa suite une demi-douzaine de députés.

Le programme de sir Oswald s'adresserait particulièrement à la jeunesse et préconiserait des modifications radicales au système fiscal, au paiement des dettes de guerre et l'établissement d'une espèce de dictature, pour remplacer le parlement démodé.

Le programme de sir Oswald chargerait aussi les épaules des classes riches de la plus grande partie du fardeau des taxes de toutes sortes.

Gandhi médiateur

NEW DELHI, Inde.—Le comité des ouvriers a nommé Mahatma Gandhi comme médiateur, pour régler leurs différends avec l'Angleterre, représentée par lord Irwin.

Voici les demandes de Gandhi: Amnistie complète aux prisonniers; des biens aux révoltés; la liberté de fabriquer du sel aux paysans.

L'héritier des Czars visite l'Amérique

Le Grand Duc Alexandre de Russie, qui se prétend l'héritier du trône des Czars, vient d'arriver en Amérique qu'il veut visiter.

L'Italie vend des navires à la Russie

Un arrangement vient d'être conclu entre la Russie et l'Italie, par lequel l'Italie s'engage à acheter de la Russie un certain montant de marchandises; en retour, la Russie fera construire par l'Italie tous les navires dont elle aura besoin. De plus, l'Italie achètera des Russes les matériaux nécessaires à la construction de ces navires, en autant que ce sera possible. L'Italie tentera de conclure des marchés semblables avec d'autres pays.

Les Soviets préparent une armée aérienne

VARSOVIE—Les journaux publient des enseignements très intéressants sur la situation de l'aviation en U.R.S.S.

Dans les écoles de pilotes, on compte actuellement 18,000 élèves, parmi lesquels il y a un assez grand nombre de femmes. Plus de 6,000 spécialistes étrangers travaillent dans différentes administrations et fabriques d'aviation militaire. Les fabriques d'avions travaillent jour et nuit. Des expériences sont méthodiquement poursuivies pour étudier le vol pendant l'hiver. On organise des manoeuvres aériennes dans les conditions les plus difficiles. Une attention particulière est accordée aux attaques à l'aide des gaz.

20,000,000 d'illettrés en Russie

MOSCOU.—On estime qu'en Russie soviétique, il y a, à l'heure actuelle, plus de dix-huit millions d'illettrés et plus de vingt millions qui peuvent à peine lire et écrire.

Il y a aussi dix millions d'adultes à qui on enseigne à lire et à écrire et le pourcentage des illettrés est maintenant de trente pour cent au lieu de soixante-dix pour cent avant la guerre.

Le succès du nouveau cabinet Laval

PARIS—Les journaux d'information constatent le succès très net du gouvernement, dépassant les prévisions les plus optimistes. Pour le "Matin", M. Laval s'est révélé un homme politique de grande classe. Les journaux avancés de gauche parlent d'un gouvernement de réaction.

Le calme renaît en Espagne

MADRID.—Il ne reste plus que les socialistes, les républicains et les travaillistes à ne pas vouloir collaborer avec le nouveau ministère Aznar. Apparemment le parti travailliste a abandonné son projet de grève générale, dans toute l'Espagne, du moins pour le moment.

A moins que l'opposition ne se montre très agressive, le premier ministre semble avoir le contrôle sur tout le pays. Les hommes d'affaires et les banquiers sont optimistes.

Coste, champion de l'aviation

PARIS.—Dieudonné Coste, qui vola de Paris à New-York, sans escale, a été désigné comme le premier aviateur du monde par le comité des décisions de la Ligue Internationale des aviateurs.

Miss Amy Johnson, qui vola de Londres en Australie, se vit décerner l'honneur le plus élevé parmi les aviatrices.

Weygand à l'académie

PARIS.—Le général Weygand, ancien bras droit de Foch, aujourd'hui commandant en chef de l'armée française, brigue le fauteuil laissé vacant à l'académie française par la mort du maréchal Joffre. Son élection est chose à peu près assurée. Le général Weygand est un excellent écrivain et conférencier sur les sujets militaires ou coloniaux.

La France établit un nouveau service aérien

PARIS.—Le gouvernement français a décidé d'inaugurer un service aérien régulier entre Alger et Madagascar, et a demandé au ministre de l'air de préparer un projet en conséquence.

En Alsace

PARIS.—Le Saint-Siège vient de se prononcer dans un conflit qui s'est élevé récemment entre l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, et certains prêtres autonomistes. L'évêque avait interdit de discuter les questions politiques dans les réunions religieuses.

Mais l'abbé Schiess ne craignit pas de s'insurger contre la décision de l'évêque et, avec quelques prêtres politiciens, de faire un appel à Rome.

Le Pape vient de débouter les abbés autonomistes en les rappelant au respect de la hiérarchie catholique.

Une société des condamnés à mort

PARIS.—La "Borbu"—ou la Bastille,—tel est le titre d'une société révolutionnaire qui vient de se fonder à Paris; elle comprend uniquement d'anciens fonctionnaires soviétiques contre qui une sentence de mort a été portée à Moscou. Elle a été formée par Georges Bessedovsky, ancien conseiller de l'ambassade soviétique à Paris et comprend moins d'une centaine de membres.

L'Australie sur le bord de la banqueroute

Finances dans un état déplorable

CANBERRA, Australie.—Plusieurs représentants du gouvernement de l'Australie se sont réunis pour discuter un plan de stabilisation financière d'une durée de trois ans. Leurs efforts semblent voués apparemment à un échec complet.

M. Scullin, premier ministre de l'Australie, déclara que des experts financiers avaient estimé que le revenu national avait accusé une baisse de $500,000,000.

Le premier ministre a aussi carrément admis que le chômage augmentait toujours.

De plus larges déficits sont prévus pour l'année prochaine, ajouta-t-il, à moins d'un changement radical dans les conditions actuelles.

BERLIN.—Cinq millions de dollars or sont arrivés de Moscou via Riga. C'est le chargement d'or le plus important reçu jusqu'ici des Soviets.

On assure généralement que cet envoi est destiné à couvrir les achats des Soviets en Europe.

UNE BONNE DECISION

Le Canada rejette les propositions de la Russie qui voulait échanger son charbon contre nos machines agricoles.—Embargo sur les produits russes.

La Russie soviétique était désireuse de faire le commerce des machines agricoles et du charbon avec le Canada. A cette fin, elle avait fait une offre définie au gouvernement Bennett. Les autorités de Moscou offraient de donner des commandes pour $10,-000,000 en machines agricoles à des compagnies canadiennes au cours de la présente année. La seule condition, c'était que le Canada acceptât le charbon russe comme paiement partiel des machines agricoles, sur une base d'une valeur d'un dollar en charbon contre une valeur de trois dollars en machine. Le reste aurait été payé en or par la Russie.

"Il est à espérer, disait sir Herbert Holt, président de la banque Royale du Canada, que le gouvernement ajustera encore le tarif pour empêcher l'entrée du charbon russe, de la pulpe, et le reste, qui sont produits par la main-d'oeuvre conscrite, payée à peine quelques sous par jour, et qui enlève de l'ouvrage aux Canadiens."

Répondant aux désirs de toute la population canadienne, le gouvernement fédéral a adopté, vendredi dernier, un ordre-en-conseil prohibant au Canada toutes les importations de la Russie, telles que le charbon, le bois de pulpe et les fourrures.

Cette attitude du gouvernement fédéral a été prise au lendemain de la promulgation de la proposition commerciale que présenta le lieutenant-colonel Herbert J. Mackie, ancien député conservateur de Renfrew nord, Ontario. Celui-ci s'était offert pour agir comme un intermédiaire entre la Russie et le Canada dans les négociations.

La décision du gouvernement d'Ottawa a été favorablement commentée par toute la presse et les principaux financiers du pays.

IMMIGRATION ET RAPATRIEMENT

Les illusions se dissipent.—Retour au bon sens.—Ce qu'il faudrait faire

La fameuse question de l'immigration a bien fait couler de l'encre et a engendré un grand nombre de polémiques, d'un bout à l'autre du Canada.

On croyait que sous l'afflux sans cesse grandissant des immigrants au Canada, le pays entrerait bien vite dans une ère de prospérité inconnue. La réalité nette et brutale est venue, quoique d'une façon trop tardive, dessiller les yeux des fervents de l'immigration intensive. L'expérience—elle a été assez dure—a vite démontré que le Canada n'était pas prêt à recevoir chez lui des milliers d'étrangers.

"Il est en vérité singulier de regarder en arrière et de songer à quel point nos Grands Esprits (Great Minds) se sont désespérément trompés dans cette question de l'immigration", dit le "Journal" d'Ottawa, d'après une traduction que nous empruntons au "Devoir".

Ceux qui ne faisaient pas partie de la phalange des "Grands Esprits" étaient considérés comme des imbéciles.

Aujourd'hui, on est obligé d'admettre qu'ils n'étaient pas aussi imbéciles qu'on l'insinuait ceux qui, il y a même vingt ans, prédisaient si justement la faillite d'une politique à immigration intense, faite sans discernement.

"La leçon de tout cela, poursuit le "Journal" d'Ottawa, c'est qu'un lot de Grands Esprits, tout en étant indubitablement grands dans certaines lignes, sont loin d'être grands en tout. Souvent, comme guides et conseillers, ils égarent déplorablement le peuple."

L'immigration ne nous a guère été favorable et elle a produit des résultats qui doivent tenir l'attention de nos gouvernants en éveil et les faire travailler à l'avenir sincèrement en vue du bien général du Canada.

"Au vrai, dit le R. P. Lévi Côté, O.M.I., dans un article sur le rapatriement, publié dans la "Revue nationale", nous avons dépensé des millions pour faire venir au pays des centaines de milliers d'étrangers. Nous leur avons à peu près donné nos terres. Nous leur avons construit des chemins de fer. Nous les avons pourvus de "mesures de protection". Résultats: les uns nous menacent de sécession et même de révolution dans l'Ouest; les autres fomentent la révolte contre l'ordre établi et propagent le communisme, plus effectivement qu'on ne le pense, dans nos grandes villes: Montréal, Toronto, Winnipeg et ailleurs."

. . . "C'est $300,000 qu'il faudrait employer cette année pour rapatrier les enfants de la famille canadienne. Il nous en a coûté assez cher pour nous "fabriquer" des socialistes, au moyen de cette "machine" qu'il s'appelle notre système d'immigration étrangère; nous ne devons pas hésiter à faire les déboursés nécessaires pour ramener au pays des citoyens loyaux, que par une sage prévoyance on n'aurait jamais dû laisser partir."

MESURE OPPORTUNE

Conférence de ministres des provinces de l'Ouest avec l'hon. Robert Weir.—Distribution des grains de semence aux fermiers de l'Ouest.

Des ministres des trois provinces de l'Ouest se sont rencontrés, samedi dernier, à Winnipeg, avec l'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture au fédéral, afin de parachever un projet pour permettre aux cultivateurs des prairies l'achat de semences au moyen de prêts fournis par les gouvernements du dominion, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

La distribution des graines de semences, a-t-on décidé sera faite par l'intermédiaire des municipalités. Celles-ci paieront 25 pour cent du coût des graines de semences distribuées aux fermiers.

Le reste serait payé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement fédéral se charge de fournir l'argent nécessaire à l'achat des graines de semences.

Les demandes de graines de semences dans les districts ruraux organisés devront être faites directement au conseil municipal local. Dans les autres districts, les demandes devront être envoyées au département de l'agriculture de la province où les fermiers demeurent.

Les dettes des gouvernemnts de l'Ouest

WINNIPEG.—D'après les déclarations du premier ministre John Bracken, dans son discours sur le budget à la législature du Manitoba hier soir, la dette des gouvernements de l'ouest, sur les avances faites par les banques, s'élève à $22,455,983.

La dette du Manitoba s'élève à $3,-491,611, et cette dette sera diminuée seulement à condition que le prix du blé remonte.

La dette de l'Alberta est de $6,284,-558 d'après le rapport du Trésorier provincial, R. G. Reid, et celle de la Saskatchewan, $12,679,814, d'après M. Bracken.

Depuis le 10 février, le prix du blé a encore diminué de 5c. Pour calculer le chiffre exact de la dette, il faut vendre le surplus de blé de 1929, et celui de 1930, et pour faire disparaître la dette complètement, il faut vendre ce surplus de blé au prix régulier du blé.

Une perte complète du blé est impossible, des garanties prises sur l'union des producteurs de blé couvrent une grande partie de la dette.

Le blé canadien est le meilleur

PARIS.—Le blé des pays de l'Est de l'Europe ne peut concurrencer en qualité celui du Canada: c'est ce que l'on a reconnu à la Conférence européenne du blé, dès la première séance plénière, réunissant les délégués de 24 pays.

Les importateurs soulevèrent la question de la qualité dès le début de la discussion, disant que le blé mou du centre et de l'est de l'Europe n'était pas de la même qualité que le blé dur de l'Amérique du Nord.

Ces pays acheteurs habituels du blé de l'Amérique du Nord. sont la Grande-Bretagne, la France, le Danemark, la Suède et la Grèce.

Un drame

Où peut conduire la cupidité

VARSOVIE, Pologne.—La vérité est parfois bien bizarre et André Cygan l'a appris à ses dépens. Malheureusement il n'est plus de ce monde pour le constater lui-même.

Cygan revint dans son village natal après 18 ans de travail aux Etats-Unis qui lui avait permis d'accumuler une petite fortune.

Un soir, il arriva chez ses parents, dans un hameau, situé près d'ici. Sa mère le fit entrer, mais la faible lueur produite par une bûche dans l'âtre ne permit ni à la mère ni au père de reconnaître leur fils.

Cygan décida alors de passer pour un étranger. Il causa jusqu'à une heure avancée de la nuit, avec les deux vieillards et leur parla des merveilles de l'Amérique, leur montrant en même temps un porte-monnaie rempli de billets de banque.

Le vieux lança un regard significatif de côté à son épouse et, se levant soudain, il asséna un coup de hache sur le crâne de l'étranger. Trouvant des lettres personnelles dans les poches de l'habit du visiteur, ils constatèrent qu'ils avaient tué leur propre fils. La mère en perdit la raison.

Le Pape parlerait de nouveau par radio à Pâques

CITE VATICANE. — Bien qu'aucune décision officielle n'ait été prise, il est tout probable que Sa Sainteté Pie XI, Pape-Roi, prononcera son second message au monde par radio le dimanche de Pâques.

Nouvelles Canadiennes

OTTAWA.—Des gardiens surveillent nuit et jour l'église Notre-Dame de Grâces de Hull à la suite d'une rumeur que cette église deviendrait la proie des flammes comme les églises St-Joseph et St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

VANCOUVER.—Vers le 10 mars, environ 2,000 chômeurs célibataires se verront refuser tout secours de la ville, selon une décision prise par le comité de secours civiques.

OTTAWA. — Une rumeur circule dans la capitale que le cabinet élèverait le tarif postal pour les matières de seconde classe. Le prochain budget de M. Bennett en parlerait mais on n'a pu obtenir aucune déclaration officielle, pour confirmation.

LONDON, Ont.—Mgr A.-P. Mahoney, recteur du séminaire St-Patrice et depuis un an vicaire général du diocèse de London, a été nommé administrateur. Il exercera ces fonctions jusqu'à la nomination du successeur de Mgr Fallon.

OTTAWA.—L'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, est revenu la semaine dernière de l'hôpital John Hopkins, à Baltimore, où il subissait une opération pour l'appendicite vers le milieu de décembre. Il est maintenant bien rétabli.

Sa Sainteté Pie XI

Ce qu'en dit le R. P. Guitton, S.J., prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal.—"Un homme d'une puissance de travail phénoménale"

Le R. P. Guitton parle avec enthousiasme du Pape Pie XI.

Il l'a rencontré trois fois et a eu l'occasion de causer avec lui pendant près d'une heure en 1930 dans son bureau de travail.

"L'impression que l'on a du Pape, dit-il, est celle d'une gravité sereine, d'un calme et d'une maîtrise de soi extraordinaire. Ce n'est pas un Italien exubérant. C'est un Piémontais réfléchi. C'est exactement le Pape qu'il fallait à l'Eglise au milieu de toutes les difficultés du pontificat.

"Pie XI est un homme d'une puissance de travail phénoménale. Il est lent mais d'une puissance remarquable. Il a pris un an pour rédiger son encyclique, mais elle a étonné le monde. Il prend la peine de se renseigner par lui-même et sur ce sujet, il est scrupuleux à l'extrême. Il prie, il réfléchit, puis il décide. Ensuite, c'est fini. Il n'y a pas à y revenir.

Pie XI au microphone

Lorsque le Pape parla à l'univers par radio

"Jamais l'Eglise n'aura paru plus "catholique", écrit le correspondant de la "Croix", à Rome, à propos du message radiophonique du 12 février.

"Il était réservé à l'ancien explorateur du mont Rose et du col Zumstein de la conduire sur une telle cime. Voilà ce que signifie, à pareil jour, l'inauguration de la T.S.F. du Vatican, en ce 9ème anniversaire du règne de Pie XI.

"Quel chemin parcouru! Quelle transformation de la face de la terre! Quelles immenses perspectives d'avenir! Pie XI fait avancer l'Eglise à pas de géant. Il l'exalte et l'élève entre ciel et terre, pour attirer tout à elle. Il remplit l'univers du nom de Jésus, sa voix est entendue aux quatre coins du monde. Peut-être assistons-nous à un commencement de réalisation de la prophétie mystérieuse de la Pentecôte: **"Spiritus Domini replevit orbem terrarum et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis.** L'Esprit du Seigneur a rempli l'univers, et ce qui contient toute chose détient la science de la parole."

Remerciements de Pie XI au monde entier

ROME.—Dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui lui ont envoyé des messages de félicitations à l'occasion de l'inauguration du poste HVJ, Sa Sainteté Pie XI a *chargé le Père Guiseppe Giafranceschi* d'adresser un message collectif à l'aide du puissant appareil dont dispose le poste du Vatican.

Le 20 février, le président de l'Académie des Sciences de la Cité Vaticane a accompli cet agréable devoir et des milliers d'auditeurs ont pu capter le message.

Son Eminence le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat pontifical, a aussi répondu par radio aux nombreux messages de félicitations adressés à Sa Sainteté Pie XI le lendemain de l'inauguration du poste HVJ.

La voix du Pape a été entendue chez les Esquimaux

Mgr Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson, écrit:

"Un marconigramme du R. P. L. Ducharme me mande laconiquement la joie de tous d'avoir parfaitement entendu la voix du Saint-Père, en écoutant le poste KDKA de Pittsburg, Pe., de la Westinghouse.

"A mon tour, j'ai transmis l'heureuse nouvelle à Rome, le Saint-Père sera heureux d'apprendre que sa voix a été entendue jusqu'au bout du monde par les missionnaires qu'il aime tant."

Nouvelles d'Europe

LONDRES.—Plusieurs princes hindous qui ont pris part à la récente conférence de l'Inde, à Londres, ont demandé au Roi Georges V de se rendre aux Indes pour présider la cérémonie de l'inauguration du gouvernement de la Fédération hindoue. Les princes désirent démontrer leur loyauté à la couronne britannique.

ROME.—Un article de l'"Osservatore Romano" sur le désarmement a été fort remarqué en Europe par les chefs des nations. Car, du même coup, il condamne le faux pacifisme et le sentiment militariste.

LONDRES.—L'influenza s'étend sérieusement en Angleterre et dans le pays de Galles.

LONDRES. — Le Dr sir Robert Brunet, l'une des autorités médicales du Royaume-Uni, est décédé à l'âge de 79 ans. Il était bien connu au Canada, pour avoir été le médecin de la princesse Louise et du marquis de Lorne, qui était alors gouverneur-général du Canada.

LONDRES.—Le roi a créé baronnet le chauffeur anglais Malcolm Campbell qui établit récemment un nouveau record de vitesse en automobile, sur la plage de Daytona, en Floride.

LONDRES.—La construction d'un nouvel aéroplane de combat est appelé à révolutionner toute la guerre de l'air. Ce nouvel avion peut voler à 28,000 pieds de hauteur, à une vitesse de 195 milles à l'heure. Il porte des bombes et un seul homme suffit à mettre en activité six mitrailleuses qui obéissent au même déclic et fonctionnent en même temps.

Nouvelles des Etats-Unis

WASHINGTON. — La Chambre a adopté l'amendement La Guardia proposant le vote de $20,000 pour le perfectionnement d'hydravions à grande vitesse.

WASHINGTON. — Le président Hoover vient de mettre le point final aux querelles sur les questions de secours aux agriculteurs. Il a apposé sa signature au bill du ministère de l'intérieur qui autorise la formation d'un capital de $20,000,00 pour prêts aux fermiers.

WASHINGTON.—La cour suprême des Etats-Unis a déclaré que le 18ème amendement établissant la prohibition était valide. Cette décision permettra au gouvernement de continuer à appliquer la loi Volstead.

WASHINGTON.—Le comité national des démocrates se réunit à Washington aujourd'hui et prendra probablement des décisions au sujet de l'élection du prochain président des Etats-Unis. On mentionne trois noms à propos de la candidature démocrate à la présidence: ceux du gouverneur Franklin Roosevelt, de New York, du gouverneur Albert Ritchie, du Maryland, et du financier Owen-D. Young.

WASHINGTON.—Le discours que le président Hoover a prononcé à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Lincoln, discours dans lequel il a résumé sa politique, est considéré, par les partisans du président, comme le premier coup de canon de sa campagne pour sa réélection à la présidence.

SAN FRANCISCO, Cal.—Un million de phoques, évalués à plus de $35,-000, viennent de commencer leur migration annuelle et de quitter les eaux chaudes du Pacifique, à San Francisco, pour se diriger vers les eaux glaciales de l'Alaska.

NEW YORK.—Les grands réseaux ferroviaires de l'Est vont dépenser en 1931, $400,000,000 ou plus pour des améliorations de leur service sans compter le Pennsylvanie, qui a annoncé un programme de travaux devant coûter entre un demi-million et $700,000,000 en trois ans.

WASHINGTON. — La chambre a commencé l'étude du bill Jenkins, limitant, pour une période de deux ans à 4,125 le nombre d'immigrants canadiens, qui pourront aller habiter aux Etats-Unis.

On ne comprend pas assez l'oeuvre des âmes. On comprend le coeur qui souffre, le corps qui saigne, l'esprit qui ignore, on comprend à peine l'âme qui vit loin de Dieu et qui va se damner!

Mgr SYLVAIN.

RAPPORT FINANCIER DE L'A.C.F.A.

PERIODE JUILLET 1929 AU 3 FEVRIER 1931

Considérations: Le rapport présente une vue d'ensemble sur les opérations financières de l'A.C.F.A. depuis 1928, par conséquent il peut s'y glisser des inexactitudes, faute de renseignements adéquats fournis à votre comité. Le comité témoigne sa reconnaissance au secrétaire-général pour l'aide effectif qu'il a donné dans la préparation de ce rapport:

Le rapport est le premier de ce genre fourni à l'A.C.F.A. C'est une innovation, par conséquent sa forme ne peut-être considérée comme définitive et pourra changer suivant les exigences des temps.

Le rapport apporte des suggestions sérieusement mûries par le comité des finances. Nous croyons qu'elles sont de nature à augmenter les revenus de l'Association. Nous espérons que vous les accepterez en y ajoutant toutes suggestions de nature à assurer le succès financier de l'A.C.F.A.

Nous traversons une crise économique et nous allons devoir nous conduire en hommes d'affaires. La situation n'est pas désespérée. Au contraire l'Association dans les circonstances, va bien. Elle va très bien. Nous croyons que si chacun veut y mettre du sien, nous réussirons à boucler notre budget pour l'année 1931.

Nos cercles, nous l'espérons, accepterons les suggestions relatives à l'objectif de 1931, suggestions qui découlent de ce rapport, comme la solution au problème financier. Il ne s'agit plus de savoir combien peu les cercles peuvent verser à l'A.C.F.A., mais de combien ils peuvent dépasser l'objectif minimum qui leur est proposé.

Mettons de côté l'intérêt personnel et envisageons la question en patriotes, **soucieux de faire vivre leur Association.** Il nous faut $3,100.00 pour boucler notre budget. Nous sommes au moins 35,000 Canadiens-français en Alberta. Nous réussirons! C'est dans les situations sérieuses que les Canadiens font preuve de tête et de coeur. Il n'y a pas de sécession dans les rangs de l'A.C.F.A.

ETAT FINANCIER

Recettes, juil. 1929 au 1er jan. 1931 (18 mois)		$2,866.22
Dépenses, juil. 1929 au 1er jan. 1931 (18 mois)	$2,261.55	
En caisse au 1er janvier 1931	22.70	
En banque	581.97	
	$2,866.22	$2,866.22

ACTIF—1er janvier 1931

En caisse	$ 22.70
En banque	581.97
Mobilier	92.75
Insignes	93.80
Papeterie et cartes	5.00
Total	$796.22

PASSIF

Janvier 1er, 1931	Nil

RECETTES

En banque, 19 juillet 1929	$ 396.48
1 Cadeaux de Noël	515.00
2 Contributions au congrès de 1929	373.00
3 Dons du gouvernement français	263.35
4 Contributions depuis le congrès (18 mois)	1,236.25
5 Intérêt du compte de banque	24.80
6 Membres isolés	10.50
7 Vente d'enveloppes	4.74
8 Vente d'insignes	32.50
9 Commission et échange	1.90
10 Remboursement—frais de voyage	7.70
Total	$2,866.22

2 2 **DEPENSES**

Commission et échange sur chèques	$ 1.84
Pertes sur contributions	3.00
Salaires	1,543.20
Dépenses du congrès de 1929	93.75
Dépenses du bureau	32.82
Timbres	25.00
Papeterie et impression	135.55
Téléphone	23.95
Télégrammes	14.74
Ameublement	19.75
Frais de voyages depuis juillet 1929	233.95
Loyer	18.00
Divers	99.00
Remboursement au comité régional de Falher	17.00
Total	$2,261.55
Balance en caisse, 1er janvier 1931	$ 22.70
Balance en banque, 1er janvier 1931	581.97
Total	$2,866.22

ESTIME DES DEPENSES—1931-1932

Congrès de 1931	$ 60.00
Dépenses de bureau	80.00
Salaire	1,800.00
Timbres	35.00
Papeterie	135.00
Téléphones	25.00
Télégrammes	20.00
Ameublement	75.00
Frais de voyage	350.00
Loyer	120.00
Remboursement aux cercles régionaux	25.00
Commission et échange	5.00
Total	$2,730.00
Suggestion—Versements sur une obligation de $1,000.00 payable en 10 ans	$ 74.00
Contingences	296.00
Total de budget pour 1931	$3,100.00

CADEAUX DE NOEL

M. J. A. Maynard, Cluny,	$25.00
M. l'abbé J. A. Normandeau, ptre, Girouxville	25.00
M. E. Hermary, Red Deer	25.00
M. E. Lepage, Lamoureux	25.00
M. S. Langlois, Lamoureux	25.00
M. A. Montpellier, Westlock	25.00
Dr W. Desrosiers, McLennan	25.00
MM. J. Normandeau et Jean Normandeau, Lamoureux	25.00
M. Julien Nobert, Cluny	5.00
M. Ernest Nobert, Cluny	5.00
M. Philippe Giguère, Cluny	5.00
M. Fred Boisvert, Cluny	5.00
M. J. A. Maynard, Cluny	5.00
M. P. Benoit, Cluny	15.00
M. J. Langlois, St-Paul	25.00
M. Isidore Paradis, Lamoureux	5.00
Son Hon. juge Dubuc, Edmonton	25.00
M. J. P. Desrochers, Edmonton	25.00
M. S. Laurendeau, Calgary	25.00
M. C. Lacerte, Winterburn	5.00
M. l'abbé J. P. Woodhouse, Lac la Biche	15.00
M. Omer St-Germain, M.P.P., Morinville	25.00
M. Auguste Forget, Morinville	25.00
M. Adrien Sabourin, Morinville	10.00
M. J. A. Maynard, Cluny	25.00
M. Napoléon Rivest, Morinville	4.00
M. J. A. Pelletier, Morinville	4.00
M. H. Rousseau, Morinville	2.00
M. Ls Normandeau, Edmonton	25.00
Dr L. O. Beauchemin, Calgary	5.00
Dr S. Sabourin, Bonnyville	5.00
M. J. O. Binette, Bonnyville	5.00
M. J. H. Lirette, Bonnyville	5.00
M. M. Vallée, Bonnyville	5.00
Brosseau et Cie, Bonnyville	5.00
Total	$515.00

CONTRIBUTIONS DES CERCLES AU CONGRES 1929

(Pour lesquels les cercles ont obtenu représentation en 1929)

Saint-Paul	$150.00
Red Deer	25.00
Girouxville	25.00
Calgary	16.00
Falher	25.00
Castor	10.00
Saint-Vincent	20.00
Immaculée Conception	30.00
Morinville	51.00
Chauvin	21.00
Total	$373.00

DONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Reçu du gouvernement français en 1929	$142.75
Reçu du gouvernement français en 1930	120.60
Total	$263.35

TABLEAU COMPARATIF

	Versé 1928-1929	Objectif 1929-1930	Versé 1929-1930	OBJECTIF 1931 Membres	Soirées	OBJECTIF pour 1931
1. Athabasca	$ 25.00	....	$ 31.05	$ 18.00	$ 12.00	$ 30.00
2. Beaumont	77.00	125.00	10.00	50.00	75.00	125.00
3. Bonnyville	....	....	62.15	60.00	90.00	150.00
4. Brosseau-Duvernay	6.00	25.00	33.00	20.00	15.00	35.00
5. Calgary	77.00	125.00	125.00	100.00	35.00	135.00
6. Castor	32.00	40.00	10.00	12.00	18.00	30.00
7. Chauvin	50.00	50.00	....	25.00	25.00	50.00
8. Cluny	30.00	100.00	....	15.00	20.00	35.00
9. Donnelly	47.00	....	27.20	50.00	60.00	110.00
10. Falher	25.00	....	75.00	75.00	100.00	175.00
11. Girouxville	25.00	....	171.25	50.00	100.00	150.00
12. Immaculée Conception	30.00	100.00	....	50.00	50.00	100.00
13. Kathleen	....	....	....	20.00	10.00	30.00
14. Lac Froid	....	....	15.00	12.00	8.00	20.00
15. Lac la Biche	....	....	58.00	25.00	30.00	55.00
16. Lafond	....	....	20.40	25.00	25.00	50.00
17. Lamoureux	79.70	125.00	81.00	50.00	50.00	100.00
18. Legal	109.35	200.00	80.00	125.00	75.00	200.00
19. McLennan	....		18.70	22.00	38.00	60.00
20. Morinville	126.00	210.00	55.00	100.00	100.00	200.00
21. N.-Dame de Savoye	32.00	50.00	29.00	25.00	15.00	40.00
22. Picardville	80.00	100.00	101.00	70.00	30.00	100.00
23. Plamondon	25.00	....	....	25.00	15.00	40.00
24. Red Deer	25.00	50.00	....	15.00	20.00	35.00
25. Riv. qui Barre	21.00	50.00	35.00	30.00	30.00	60.00
26. Saint-Albert	59.45	75.00	11.00	30.00	40.00	70.00
27. Saint-Charles	16.00	25.00	....	20.00	30.00	50.00
28. Saint-Edmond	21.00	50.00	....	30.00	20.00	50.00
29. Saint-Edouard	....	....	12.50	15.00	30.00	45.00
30. Saint-Joachim	102.00	150.00	125.00	125.00	50.00	175.00
31. Sainte-Lina	10.00	....	4.00	10.00	10.00	20.00
32. Saint-Paul	250.00	....	....	100.00	100.00	200.00
33. Saint-Vincent	62.60	....	12.00	25.00	35.00	60.00
34. Thérien	....	....	15.00	25.00	25.00	50.00
35. Villeneuve	22.00	50.00	12.00	30.00	30.00	60.00
37. Vimy	10.00	50.00	7.00	25.00	25.00	50.00
38. Végreville	....	....	....	12.00	8.00	20.00
39. Tangente	....	....	....	20.00	25.00	45.00
36. Westlock	10.00	25.00	....	10.00	10.00	20.00
40. Saint-Joseph	....	....	....	10.00	10.00	20.00
41. Lac aux Oeufs	....	....	....	10.00	10.00	20.00

Nous croyons que chaque cercle devrait organiser une ou deux soirées, fixé dans ce rapport.

Nous demandons aux délégués de passer la résolution suivante de façon à faciliter la tenue de nos livres et rendre justice à tous:

"Que le trésorier-général soit autorisé à fermer les livres de l'Association chaque année au 31 décembre: et que la base de représentation au congrès soit déterminée par le nombre de membres inscrits au secrétariat général à cette date."

Votre comité des finances suggère à l'Exécutif de fixer à sa première réunion la cotisation pour 1931, à cinquante sous pour les membres adhérents, hommes ou femmes, et à vingt-cinq sous pour les enfants, tel que permis par l'article cinq des statuts généraux de l'Association.

Comité des finances:
M. H. E. PATENAUDE,
M. AUGUSTE FORGET,
M. PAUL-EMILE POIRIER.

La vie en Alberta

Lamoureux

Dimanche dernier avait lieu la réunion mensuelle des officiers du cercle local de l'A.C.F.A. Il y fut constaté que le nombre des membres actifs dépasse celui de l'année dernière et on a pris la résolution de le doubler.

Lundi soir nous avons écouté avec plaisir le concert français de l'A.C.F.A., radiodiffusé par le poste CJCA d'Edmonton. Nous sommes convaincu que ce programme — genre Radio ramblers—a dû plaire à tous ceux qui étaient aux écoutes. Vif entrain, gaieté communicative, chansons populaires, c'était suffisant pour captiver l'attention. Et que dire de l'histoire du "Maquignon" si plaisamment contée par M. le Dr Petitclerc? Quel parfum du terroir!

Merci à tous les artistes et au revoir!

Il est né à M. et Mme Adélard Gaumont, une fille—sa onzième enfant—qui a reçu au baptême les noms de Marie Evangéline Rolande. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Albert Gaumont.

—Corr.

Spirit River

Jeudi dernier nous avions la visite de M. Ubalde Baudry, secrétaire-général de l'A.C.F.A., et de M. le curé St-Pierre de Tangente. Nous avons maintenant notre cercle de l'Association canadienne-française de l'Alberta avec nous. M. Louis Labrecque a été élu président et M. J. M. Bosser secrétaire. Nos félicitations à tous les membres du cercle et au digne conseil qu'ils se sont élu.

La température est toujours belle et on s'imaginerait facilement vivre en Californie. Déjà quelques fermiers ont commencé à herser leur terre dans le district de Spirit River.

—Corr.

Saint-Vincent

Samedi dernier, MM. Georges Langevin et Théodore Groleau ont été élus conseillers pour la municipalité de St-Vincent.

M. Elie Ouellette, fils de M. Euclide Ouellette, a été transporté d'urgence à l'hôpital des Soeurs Grises de St-Paul souffrant d'une forte attaque d'appendicite. Il nous fait plaisir d'apprendre que l'opération a très bien réussi et qu'il est en pleine convalescence.

M. Joseph Lecompte de Iron River est actuellement en promenade chez son beau-frère, M. Joseph Gratton.

M. Elzéar Perreault et sa dame nous quittent pour rejoindre leurs parents de l'Est du Canada. Nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité les accompagnent. Qu'ils soient assurés que pendant leur trop court séjour à St-Vincent ils ont su se faire des amis qui garderont longtemps le souvenir de leurs belles qualités du coeur.

Un grain de bon sens.—Aimons. Il faut vaincre le mal par le bien. Amiel.

—Corr.

Donnelly

La soirée du 22 dernier organisée par les Dames de Ste-Anne a été un succès grâce à leur talent d'organisation et au bel encouragement de tous.

Dans l'après-midi, les enfants, sous la garde de nos dévouées religieuses et institutrices eurent leur part à la fête. 86 pêcheurs—en plein hiver—purent satisfaire leur ambition et leur habileté. B. Boulet et Germaine Mailhot se distinguèrent au bingo.

A la veillée les artistes suivants ont charmé leur auditoire sympathique: La chorale des Dames, chant en choeur; Mmes Côté et Pariseau, un duo de piano; Mme Paquette, chanson très appréciée; Mme Côté et MM. H. et L. Maisonneuve, piano et violon; Mlles Béland et Moquin, chant, Bergère, bergère; Mmes Moquin et Côté, chant, l'Echo; Mme Côté et MM. H. Maisonneuve, L. Maisonneuve, firent les frais de l'orchestre.

Les heureux gagnants des prix furent: prix d'entrée, R. Dubois; cartes: Mmes Béland et Lapointe; MM. G. L'Abbé et A. Boulet, et Mme Lacoursière et M. St-Jare.

Dans le bingo, Mmes Brisson Béland, MM. L. Fournier, J. Gagnon, St-Jare, Lacoursière, l'emportèrent d'emblée sur leurs rivaux.

Le 23 au soir, M. Ubalde Baudry, secrétaire général de l'A.C.F.A., visitait notre cercle. Nous le remercions de ses bonnes paroles et nous l'assurons que son passage parmi nous, nous a fait plaisir.

MM. J. Tremblay du cercle de Falher et P. Pelletier, du cercle de Girouxville, ont bien voulu aussi se joindre à M. Baudry pour exprimer à notre cercle leurs voeux de succès. Ils surent nous exprimer en termes délicats leur désir d'aller les visiter. Nous le ferons certainement avec plaisir, les réunions inter-cercle ne peuvent donner que de bons résultats.

Vendredi soir, M. le curé de Tangente, l'abbé St-Pierre, accompagné de M. Baudry, nous arrivait, tout enthousiasmé de la visite et du travail de M. Baudry dans son district.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cet heureux succès et en féliciter qui de droit.

—Corr.

Saint-Edouard

M. l'abbé P. Saint-Arnauld, curé de Brosseau, accompagné de Johnny Brosseau, était en visite au presbytère dernièrement.

Au moment où part ce courrier, le résultat de l'élection municipale n'est pas encore connu. Mais ce qui est certain, c'est que quelques Canadiens ne se sont pas dérangés pour aller voter. C'est bien regrettable.

L'encouragement aux soirées paroissiales augmente toujours. La veillée de M. Quintal et amis amena sur la scène Mme Quintal, sa fille, Mlle Roma Quintal, Mlle Marie Odile Boutin, et Mlle Irène Meunier.

Une autre soirée nous est promise pour le 15 mars. Beaucoup de monde, beaucoup de plaisir, et pas cher.

—Corr.

Saint-Joachim

La retraite paroissiale

La retraite de la paroisse St-Joachim est pleine d'activité. Il semble que l'entrain des premiers jours veuille se soutenir jusqu'à la fin. En dépit de quelques contretemps, l'auditoire reste le même, accusant même quelqu'augmentation à l'exercice du matin. Peu à peu la grâce de Dieu pénètre.

Pour introduire de la variété, nous avons décidé de faire une heure de garde vendredi soir, devant le S. Sacrement exposé. Rien de plus attrayant ni de plus émouvant que cet exercice et l'on sait quel profit spirituel les âmes en retirent. La clôture de la retraite revêtira elle-même un cachet de grandiose solennité, car si les choses restent au point où elles en sont, nous aurons l'honneur de posséder, au milieu de nous, l'auguste personne de Mgr l'Archevêque. C'est devant lui que se renouvelleront, pour s'affermir encore, les bonnes résolutions de la retraite.

Pour ces diverses circonstances, nous comptons que vous tenterez un nouvel effort et qu'aucun obstacle n'offrira assez de résistance pour vous empêcher d'être à votre église en ces moments où la présence de Dieu semble se faire plus visible et où sa grâce se répand plus abondante.

Picardville

Dimanche, les paroissiens de Picardville étaient heureux de recevoir la visite de S. G. Mgr O'Leary. Les fidèles convoqués pour 3 h., remplissaient littéralement l'église. Sa Grandeur adressa la parole en français et en anglais, puis bénit la statue de S. Benoit. La statue a été fabriquée à Toulouse, France.

M. Jacques Lavoie fut le généreux donateur du patron de la paroisse. C'est une offrande dont nous nous réjouissons puisqu'elle se chiffre au magnifique montant de $120.00.

Mgr Nelligan officia à la bénédiction du S. S.

Etaient présents, outre ceux nommés ci-haut, M. le curé et MM. les abbés Roony, Stacey et Koolen.

Le soir avait lieu la partie de cartes des jeunes gens. Elle fut un succès. Il y eut du chant par nos amis d'Arvilla.

Une comédie anglaise fut rendue avec tact par M. et Mme Adélard Garon.

La semaine dernière, M. Ephrem Bellerive perdait son plus jeune enfant.

Baptême.—Joseph Lucien Pierre, né de Pierre Frigon et Violetta Roch. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Roch de Westlock.

Morinville

Nous avons eu dimanche dernier notre deuxième soirée familiale sous les auspices des Dames de Ste-Anne. L'assistance était considérable et a bien goûté les différentes parties de cartes et surtout le programme de la soirée. Celui-ci a été rendu avec beaucoup de succès par des amateurs du village. L'on a surtout admiré les magnifiques prix qui ont été donnés aux gagnants.

Dimanche prochain, les Enfants de Marie ont accepté de prendre charge de la soirée et nous connaissons depuis longtemps le talent qu'elles déploient dans la matière. Elles font un appel à tous leurs amis, leur promettant une récréation des plus amusantes.

Bien que les temps soient tranquilles, cependant certaines transactions assez importantes se sont faites dernièrement dans la paroisse. M. Ernest Daoust a vendu sa terre à M. Albert Leduc qui nous arrivait de l'Est, il y a trois mois et plus. M. Auguste Forget vendait sa magnifique propriété à M. E. Daoust et nous ne savons pas encore ce que M. Forget fera.

L'on nous annonce que Mlle Y. Bourget du couvent de Morinville doit entrer bientôt chez les Filles de Jésus. Elle ira passer quelque temps dans sa famille avant de prendre la direction de Trois-Rivières. Meilleurs souhaits.

Assemblée spéciale du conseil de la ville de Morinville, tenue le 20 février 1931, à l'hôtel de ville, à 8 h. 30 p.m.

Présents: Son Honneur le maire, O. St-Germain, G. Ricard, E. Théberge, H. Cormier, J. H. Perras, J. Gauthier et Aimé Bernier.

Proposé par J. H. Perras, secondé par J. Gauthier: Que les minutes de la dernière assemblée soient acceptées. Proposé par J. H. Perras, secondé par J. Gauthier: Que le conseil de Morinville engage Mme M. L. Bernier, comme secrétaire-trésorier, pour l'année 1931, aussi comme évaluateur, et officier rapporteur, s'il y a lieu. Proposé par G. Ricard, secondé par J. H. Perras: Que J. C. Heppler soit nommé auditeur pour l'année 1931. Proposé par G. Ricard, secondé par H. Cormier: Que les lots suivants soient loués pour pâturages: lots 12 à 24, inclusivement, plan VIIIa, à Mrs. K. Kieser; Aristide Riopel, E. Béland, Steffes Bros., H. Dupuis, à raison de $10.00 le pâturage. Proposé par H. Cormier, secondé par A. Bernier: Que les comptes suivants soient acceptés et payés: la "Survivance", bulletins de votation; Alexina Desmarais, "Poll Clerk"; A. Riopel, constable; E. Montpellier, repas; M. L. Bernier, salaire; Cyrille Dubé, gages; Calgary Power Co., lumières. Proposé par G. Ricard, secondé par J. Gauthier, l'ajournement.

Coin des BONNES AMIES

Les Bonnes Amies observant les règlements du carême avec une rigidité exemplaire n'ont pas beaucoup de nouvelles à donner à leurs lecteurs. Cependant—attention les Jeunes Canadiens! A notre assemblée de mardi soir, nous avons eu la bonne idée de ne point entraver le succès de votre pièce d'avril, mais en considération de votre dévouement dans le passé, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous aider. En échange nous exigeons votre aimable coopération pour nos activités de l'automne. Donc promesse faite — nous vous le rappelerons sous peu.

Notre assemblée fut très agitée et pour apaiser un peu la verve de nos membres, Mlle Gertrude Baril nous lut avec âme, "La belle que voilà" par Louis Hémon—un morceau très caractéristique qui nous peint deux vieux racontant les souvenirs de leur douce jeunesse.

Les Bonnes Amies regrettent beaucoup d'apprendre que Mme B. Lemieux est dangereusement malade. Elles offrent à Mlles Marie et Bernadette Lemieux leurs plus sincères sympathies et forment des voeux pour le prompt recouvrement de la santé de Mme Lemieux.

La secrétaire.

St-Edmond de Calder

La brillante représentation du "Contrôleur des wagons-lits" a été reçue à Calder avec admiration et reconnaissance. Nous remercions cordialement les Bonnes Amies et les Anciens pour la faveur de ce régal intellectuel.

Remerciements sincères à Mme Rhéaume qui au nom de la paroisse a servi un excellent réveillon aux artistes.

Dimanche, le 8, les Dames de Ste-Anne donneront leur soirée annuelle. De nombreux prix, goûter, deux comédies par les jeunes gens de Calder —tout est prêt.

Baptême.—Marie Thérèse Lillian, enfant de Constant Paul et d'Evelyn Como, de St-Paul, Alta., née chez sa grand'mère, Mme A. Leguerrier, le 1er mars. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Como.

Wainwright

MM. Eugène Bélanger, Vincent Fortier et Alphonse Bélanger, de Bonnyville, étaient en voyage d'affaires à Wainwright cette semaine.

Dimanche dernier, M. et Mme John Girard, M. et Mme Alcide Côté et Mme Emile Côté, de Chauvin, étaient à la messe à Wainwright. Après la messe tous étaient invités à dîner chez M. Wilfrid Lafrance ainsi que M. et Mme Delphis et Sam Rajotte. Le soir il y eut partie de cartes et souper chez M. Rajotte. Etaient présents, M. et Mme Delphis Rajotte, M. et Mme Alcide Côté, M. et Mme Wilfrid Lafrance, M. et Mme Alcide Girard, M. et Mme Thomas Bisson, Annette Lafrance, Marthe Bisson, M. et Mme Sam Rajotte, Fernande et Philippe Rajotte, Réal Lafrance et Pierre Fortier.

Romuald Chartier de Turner Valley était en voyage d'affaires à Wainwright ces jours-ci.

—Comm.

Legal

Malgré la température douce et le mauvais état de la glace nous avons eu la semaine dernière une intéressante partie de gouret. C'est sans aucun doute la dernière partie de la saison. La rencontre eut lieu entre le C.L. et l'équipe de Morinville. On décida d'un commun accord de diviser la partie en quatre périodes de quinze minutes chacune. Nos joueurs remportèrent la victoire avec 3 points contre 1. Le premier point fut fait à la première période par Charles Clément, le second point fut fait à la deuxième période par Léon Riopel, et le troisième point à la troisième période par Albert Stack.

A notre soirée de dimanche dernier, l'assistance fut encore plus nombreuse que le dimanche précédent. Il y eut quarante tables de joueurs de smear. Le premier prix des dames fut gagné par Mme René Préfontaine, le deuxième par Mlle Lucille Comeau. Le premier prix des hommes fut remporté par Louis Garneau et le deuxième par Philippe Casavant. Les prix de consolation furent décernés à Mlle Marguerite Brisson et à Narcisse Lecavalier. La séance des vues animées fut comme de coutume très appréciée.

Le docteur et Mme Riopel, accompagné de M. et Mme Léo Béland, sont allés faire une courte randonnée jusqu'au Lac la Biche. En passant à Plamondon, ils ont rendu visite à M. le curé Chartrand dont on conserve un si bon souvenir dans notre paroisse.

M. l'abbé J.-Bte Leduc, vicaire, a échangé son coupé Ford, hors de service, pour un coupé Chevrolet.

Notre conseil municipal est maintenant au complet, M. Joseph St-Martin, ayant été élu samedi dernier. Nos édiles se sont réunis pour la première fois lundi de cette semaine, ont choisi M. St-Martin pour maire de l'année courante et ont réengagé à l'unanimité M. Arthur Carrière comme secrétaire. Les deux autres conseillers sont Joseph Préfontaine et le Dr J. H. Riopel.

Adélard Leblanc, travaillant au moulin à scie de Henri Lefebvre, a été blessé à l'oeil droit par une planche, qui par mégarde, lui a été jetée sur la tête. La blessure est sans gravité, mais Adélard est borgne pour quelque temps.

A l'hôpital de la Miséricorde pour traitements, Louis Nadeau et André Pelletier. A l'hôpital Général, J.-Bte St-Martin, pour une opération chirurgicale.

Baptême. Robert Harvey, né de Amédée Casavant et Madeleine Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Josept Casavant, oncle et tante de l'enfant.

"Le contrôleur des wagons-lits" s'en vient à Legal le jour de la mi-carême, jeudi 12 courant. Cette fine et spirituelle comédie fut donnée à Edmonton le mardi gras et eut un grand succès. Elle sera donc jouée dans notre salle paroissiale jeudi de la semaine prochaine, à 8 h. du soir. Il y aura un programme varié d'ent'actes. Les Anciens du collège des Jésuites et les Bonnes Amies d'Edmonton, organisateurs de cette soirée, s'attendent à une salle comble. Ils ne seront pas déçus. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule.

Kathleen

Echo de la fête.—Il nous est agréable d'annoncer que notre tombola du 22 février au profit de notre chapelle a laissé un bénéfice de $50.30. Encore merci à nos amis.

Ecole.—A titre documentaire notons que notre école, confiée à l'aimable direction de Mlle L. Vanderegen compte vingt élèves dont neuf de langue française, sept métis et quatre anglais.

Char embourbé.—Un incident qui faillit prendre les proportions d'un accident, groupa par hasard sur la route de McLennan un groupe d'officiers des cercle de l'A.C.F.A., qui deux heures durant travaillèrent à désembourber le char de notre ami le Dr Desrosiers, qui s'était improvisé le pilote du secrétaire-général. Parmi les travailleurs bénévoles on remarquait: M. A. B. Côté, président du comité régional, le sympathique délégué du cercle de Donnelly, M. Roy et Mme Roy, le très aimable vice-président de McLennan, M. Tréflé Giroux, etc., ce fut presque un congrès, improvisé et comme au pays de France, dans l'A.C.F.A., tout ce termina par une chanson, qui se prolongea en une délicieuse et improvisée veillée, chez le secrétaire du cercle de Kathleen.

Tout est bien qui finit bien.

Elections.—Dimanche, 8 mars, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les élections des officiers du cercle de l'A.C.F.A., du délégué au comité régional et du correspondant à la "Survivance".

—Corr.

Le Radio-concert de l'A.C.F.A. au poste CJCA

Le dernier concert radiophonique de l'A.C.F.A. avait un cachet du terroir tout à fait particulier.

A entendre les artistes, dans leur répertoire de chansons exclusivement canadiennes, on éprouvait la sensation de savourer, de nouveau, le charme de nos chères belles veillées françaises d'autrefois.

Avec un entrain très jovial, les artistes du concert qui étaient tous des membres de la chorale St-Joachim et de l'A.C.F.A., ont interprété de populaires chansons à répondre: "Marianne s'en va-t-au-moulin", soliste: M. Morin, "A Saint-Malo", soliste: M. Louis Normandeau; "A la claire fontaine", soliste: M. G. Lambert; "Alouette", soliste: M. le Dr Boissonneault.

M. le Dr J.-L. Petitclerc, président général de l'A.C.F.A., conta à ses auditeurs invisibles une histoire de "Maquignons" qui dérida, sans doute, plusieurs physionomies.

M. Petitclerc remplissait, comme d'habitude l'office d'annonceur.

Durant la radiodiffusion du programme, le poste CJCA reçut un grand nombre d'appels téléphoniques exprimant des félicitations aux artistes.

M. Gédéon Pepin, organiste à l'église St-Joachim, avait préparé ce concert et en a dirigé d'une façon habile toute l'exécution.

Enfant à adopter



"JIMMY"

"Que j'aimerais donc avoir un papa et une maman comme les autres enfants! Je suis un joli bébé et je ferais des heureux de ceux qui voudraient bien m'adopter."

S. V. P. écrire à

Mr. Hill, Boîte 1, Edifice du Gouvernement, Edmonton

Il vous dira toute mon histoire

Propos agricoles

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.37
No 2 Nord	.34
No 3 Nord	.30
No 4 Nord	.26
No 5 Nord	.24
No 6 Nord	.24
Fourrage	.24

Avoine—

No 2 C W	.16
No 3 C W	.13
Fourrage	.13

Orge—

No 2 C W	.13
No 4 C W	.10

Seigle—

No 2 C W	.12
No 3 C W	.9

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.57⅞
No 2 Nord	.54⅛
No 3 Nord	.49⅞
No 4 Nord	.45⅞
No 5 Nord	.41⅛
No 6 Nord	.41⅛
Fourrage	.41⅛

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.56⅛
No 2 Nord	.54⅜
No 3 Nord	.50⅜
No 4 Nord	.45⅞
No 5 Nord	.43⅛
No 6 Nord	.41⅝
Fourrage	.40⅛

Avoine—

No 2 C W	.28⅞
No 3 C W	.25⅞
Fourrage	.26⅞

Orge—

No 3 C W	.24⅛
No 4 C W	.21⅞

Seigle—

No 1 C W	.31½

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.50 à 5.00
" qualité commune	3.50 à 4.00
" commune	2.25 à 3.50
Veaux de choix	8.00 à 9.00
" qualité moyenne	5.00 à 7.00
" communs	4.50 à 5.00
Bouvillons (steers) de choix	4.50 à 5.00
Bouvillons qualité moyenne	3.50 à 4.00
" communs	2.25 à 3.50
Boeuf de choix	3.25 à 3.50
" ordinaire	2.25 à 2.75
" communs	1.50 à 2.50
Moutons de choix	5.50 à 6.50
" de l'année	4.50 à 5.00
Agneau de boucherie	3.00 à 4.00
Porc à bacon	5.35

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

Lait	2.25

Crème—

Spéciale	.27
No 1	.25
No 2	.22

Oeufs—

Extra	.17
Frais	.15
1ère qualité	.11
2ème qualité	.08

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Culture avec rotation

(Travail présenté au Congrès par M. J.-M. Fontaine, B.S.A.)

(Suite)

Plus qu'en monoculture, la culture mixte exige de la part du fermier une certaine connaissance des principes de la rotation.

Tout d'abord, que veut dire ce mot: Il est tiré du latin rotare qui veut dire faire tourner. Il signifie donc la succession logique des récoltes sur les champs cultivés de la ferme, durant une période d'années déterminée.

Son but est premièrement d'accroître le rendement des différentes récoltes, en conservant au sol sa fertilité; en le débarrassant de mauvaises herbes, et de toutes pestes telles que les maladies des plantes, les insectes, etc.

Tous les fermiers jusqu'à un certain point pratiquent la rotation; mais ordinairement elle est imparfaite et sans plan. Ainsi c'est une pratique courante de faire précéder le blé d'une récolte nettoyante ou d'une jachère et de le faire suivre d'une récolte d'avoine, et celle-ci d'une récolte d'orge, etc. Mais ces pratiques indéfinies sont appelées plus justement modes de culture plutôt que rotation.

La rotation ordinairement n'est pas en pratique dans un pays neuf où la fertilité du sol est au maximum et où les mauvaises herbes ne sont pas encore connues. La terre est exploitée, elle est volée et le voleur s'en va.

Mais quand il réalise que le sol doit être cultivé pour des années et des siècles à venir, le fermier alors envisage le futur et pense qu'il y va de son intérêt à établir sur sa ferme, un plan qui augmentera la valeur de cette dernière. Cependant ce plan se met en pratique souvent, hélas, que trop tard.

Citons quelques phrases d'une lettre datée de 1787, écrite par George Washington alors habitant la Virginie, et adressée à Arthur Young d'Angleterre. "La coutume générale a été ici, dit-il, de prélever premièrement une récolte de maïs qui est une bonne préparation pour le blé. Le blé vient ensuite, après quoi on laisse reposer la terre pendant 18 mois; et ainsi de suite alternativement sans apport d'engrais jusqu'à ce que la terre soit épuisée.

"On ne garde pas plus de bétail que peuvent en nourrir les prairies naturelles ou les marécages, et les feuillages du blé d'Inde. Nos terres, comme je le mentionnais sur ma première lettre, étaient d'origine très riche; mais l'abus qu'on en a fait les a rendues bien différentes."

Malgré l'alternement des récoltes, M. Washington fait remarquer qu'on ruine la terre en ne l'ensemençant pas en foin, ou en ne lui rendant pas, par un apport d'engrais quelconque, les éléments prélevés par les récoltes. M. Washington termine en exprimant le désir que la littérature agricole venant d'Angleterre aura pour effet de faire adopter au fermier d'Amérique une rotation de cultures. Les avantages d'un tel système étaient donc reconnus en Amérique il y a des siècles.

Citons quelques-uns de ces avantages.

I. La rotation des cultures assure une meilleure utilisation des engrais:

Dans notre district, l'on n'attache pas une grande importance au fumier de ferme. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas avantageux de l'utiliser. La place qu'il devra occuper en rotation est sur un semis de culture sarclée ou de fourrages verts.

II. Elle augmente le rendement des récoltes.

Malheureusement les essais d'assolements sur la prairie ne fournissent pas de comparaison pendant une longue période d'années entre l'effet des plantes à foin légumineuses et non légumineuses sur les rendements de la récolte suivante. Cependant le rendement de la céréale après un retour de foin, dans toutes les expériences qui ont été faites, a toujours été supérieure à celui de la céréale sur céréale.

Au début de la science agricole, pour expliquer ce bon effet de la rotation, on enseignait que certaines plantes prélèvent du sol certains éléments qui ne sont pas nécessaires aux autres plantes. Par conséquent la valeur d'une rotation dépendait sur la combinaison de récoltes qui utiliseraient à tour de rôle tous les éléments du sol.

Une autre explication était fournie aussi, par la théorie que les racines d'une plante excrètent certaines substances nuisibles à elle-même; et inoffensives, même bienfaisantes aux autres plantes.

Avec les années ces croyances ont été remplacées par l'enseignement suivant que: Une récolte tend à corriger les défauts de l'autre, cela au point de vue physique. Les plantes diffèrent considérablement dans la quantité de nourriture qu'elles prélèvent du sol et aussi dans l'époque où elles utilisent cette nourriture. Une rotation permet donc par le cours du temps d'équilibrer ces disparités.

Par un choix judicieux des récoltes, les éléments nutritifs de la plante, peuvent être incorporés au sol sous forme utilisable par la décomposition de la matière organique soit labourée ou laissée dans le sol.

III. Elle aide à contrôler les ennemis des cultures.

Ces ennemis se classent en trois catégories savoir les mauvaises herbes, les insectes et les maladies. Chacune de ces catégories ont leur culture de prédilection. C'est ainsi qu'on trouvera plus communément la moutarde, le tabouret, la folle avoine et les laiterons dans les champs de grain. Le foin cultivé avec continuité donnera souvent prise à la marguerite, aux éperviëres, chicorées, chiendent.

Par contre la culture sarclée et les fourrages verts sont tout à fait nettoyants. C'est pourquoi sur les terres très infestées l'on recommande les courtes rotations.

La variation des cultures est également recommandable pour enrayer les insectes et les maladies des plantes. Certaines maladies de pommes de terre et des légumes laissent dans le sol des germes infectieux qui assurent leur propagation.

Il en est de même des insectes parasites. Aussi l'on recommande de changer le pâturage d'un troupeau de porcs infestés des vers.

IV. Elle aide aussi à maintenir l'humus—matière végétale—dans le sol.

Les récoltes de céréales répétées épuisent rapidement les réserves d'humus et font perdre au sol ses meilleures propriétés.

Il en est tout autrement des trèfles et des graminées qui laissent au sol par leurs racines, leurs chaumes et leurs feuilles de notables quantités de matière végétale.

Ce dernier facteur a aussi pour effet d'empêcher le soulèvement du sol par le vent. Les semailles de graine d'herbe, sont un moyen de fournir au sol les matériaux de liage nécessaire pour résister à cette action néfaste.

(A suivre)

UNE BONNE LECTURE

L'intérêt du jardinier amateur se tourne à ce moment de l'année sur les catalogues de semences qui présentent une variété étonnante de planches coloriées représentant de superbes fleurs dans toute la beauté de leur épanouissement, mais entre les planches coloriées attrayantes et les résultats que l'on obtient dans le jardin même, il y a tout un monde de différence. Tous ceux qui se proposent de s'occuper d'un jardin de fleurs cette année feront bien de se procurer le rapport de la ferme ou de la station expérimentale fédérale qui dessert leur district. Il y a au ministère de l'agriculture une division qui s'occupe principalement de l'horticulture dans toutes ses phases et ses rapports contiennent des renseignements utiles sur l'adaptation des variétés, leur faculté de pousser dans les conditions locales, et les meilleures méthodes de culture. On ferait bien également de se procurer le rapport de l'horticulteur du Dominion. On peut se procurer ces rapports gratuitement en s'adressant au bureau des publications du Ministère de l'agriculture à Ottawa.

Exportation du blé canadien

OTTAWA.—Les exportations de blé du Canada au cours de cette année montrent une augmentation de 60 millions de boisseaux par rapport aux exportations de l'année précédente, selon les dires du bureau fédéral des Statistiques. La situation mondiale permet d'être optimiste et laisse prévoir une demande croissante de blé canadien.

L'unique solution à la crise mondiale

Ce qui change les coeurs ce n'est pas la politique, mais la religion

A propos d'une solution à trouver à la présente crise mondiale, M. Lucien Corpechot, dans le "Figaro", fait les réflexions suivantes, qui sont du pur bon sens:

Qui donc a dit: "La politique ne change pas les coeurs, ce miracle est réservé à la religion"? Nous ne connaissons dans l'histoire du monde latin qu'un profond et véritable changement: le passage de la société antique à la société moderne, et c'est l'Evangile qui l'a opéré! C'est en changeant les coeurs que le Christianisme a pu supprimer l'esclavage, dont les philosophes les plus humains du paganisme pouvaient déplorer la dureté sans prévoir comment la société pourrait en supporter l'abolition.

Il est bien remarquable que jamais l'Evangile ne se soit prononcé contre l'esclavage, que jamais les Ecritures n'aient lancé contre ce mode de servage, si contraire à leur esprit, un de ces anathèmes comme nos réformateurs d'aujourd'hui en fulminent contre le salariat. L'Evangile n'a pas eu à prêcher la révolte de l'esclavage contre son maître; mais en transformant le coeur des maîtres et toute la sensibilité du siècle, l'Evangile a rendu l'esclavage impossible!

Le miracle à accomplir maintenant pour arriver à ce que selon le voeu de Léon XIII "tout père de famille puisse gagner de quoi s'entretenir lui-même et entretenir décemment sa femme et ses enfants", ne paraît pas moins improbable à l'économiste d'aujourd'hui que l'abolition de l'esclavage aux yeux d'un contemporain de Cicéron, si on cherche un tel résultat ailleurs que dans la transformation des coeurs!

Qu'attendre de la guerre sociale telle que la prêchent socialistes et communistes, si ce n'est qu'une lutte sans fin entre ceux qui possèderont et ceux qui seront dépossédés? Les lois civiles ne peuvent rien pour trancher un pareil conflit. La religion seule peut faire la paix en accordant les coeurs; et ce n'est pas là un acte de foi, mais une observation de positiviste.

C'est pourquoi les gouvernements modernes, aux prises avec les difficultés sociales que nous connaissons, sont bien fous de faire fi du concours de l'autorité religieue qui, selon l'expression du Saint-Père "éclaire l'esprit, conduit la volonté et secourt aussi l'humaine fragilité à l'aide de la grâce divine". D'un point de vue purement politique le Pape a mille fois raison de considérer que "l'absolue séparation de l'Eglise et de l'Etat si souvent proclamée et célébrée comme l'heureux fruit du progrès et de la civilisation", va à l'encontre de l'ordre établi par la nature sociale, et marque dans l'art de diriger et de gouverner les peuples une régression d'autant plus dangereuse que l'heure est plus difficile.

Effet des assolements sur les pourritures de la racine

Les cultivateurs des trois provinces des prairies connaissent assez bien les pourritures de la racine du blé et les dommages qu'elles causent. Les champignons qui causent ces pourritures vivent même dans notre sol vierge, où ils se sont maintenus pendant des siècles sur la végétation indigène et ses débris. On peut affirmer que tous nos sols normaux contiennent ces champignons de pourriture quelles que soient les façons dont ils ont été cultivés jusque-là. En outre, nos sols fertiles, qui contiennent une quantité assez forte de matière organique, paraissent favoriser la persistance de ces parasites.

Les seuls moyens que l'on connaisse pour prévenir cette maladie sont l'emploi d'assolement et de bonnes méthodes de culture, tant, du moins, que l'on n'aura pas réussi à développer des variétés naturellement résistantes aux pourritures de la racine. On étudie actuellement ces méthodes au moyen d'expériences sur les stations expérimentales fédérales de Morden, Indian Head, Swift Current, Scott, Lethbridge et Lacombe, ainsi qu'aux écoles d'agriculture de l'Alberta à Olds et à Vermillion.

Cette étude, qui a été entreprise en 1927, n'a pas encore duré assez longtemps pour donner des résultats spécifiques. Cependant les observations faites jusqu'à date montrent que les dégâts causés par la pourriture de la racine augmentent avec chaque récolte successive, et parfois gravement. Il n'est pas sage de faire plusieurs cultures successives de blé, sauf lorsque la culture d'autres récoltes n'est pas avantageuse. Un assolement où le blé est suivi d'une récolte d'avoine, d'orge, de mélilot, de luzerne, de mil ou même de ray-grass de l'Ouest, réduit beaucoup la pourriture de la racine. C'est parce que ces récoltes ne sont pas attaquées et ceci tend à réduire le nombre des champignons nuisibles dans le sol. On a observé également que la pourriture cause généralement beaucoup de dégâts lorsque le blé est resemé sur un vieux chaume de blé qui n'a pas été brûlé.

Le blé d'hiver n'est pas aussi protégé par les assolements que le blé de printemps. En fait, il peut se produire beaucoup de pourriture de la racine après l'un ou l'autre de ces assolements. C'est peut-être parce que le blé d'hiver est sujet à être attaqué par les champignons de la pourriture plus longtemps que le blé de printemps et aussi parce que les plantes doivent endurer les épreuves de l'hiver. Quoiqu'il en soit, le moyen le meilleur et le plus sûr de réduire les pourritures de la racine est de tenir le sol propre et fertile et d'adopter un système d'assolement.

G. B. SANFORD.

Pourquoi les mauvaises herbes sont difficiles à détruire

Chaque mauvaise herbe a un mode particulier de développement, et la raison pour laquelle il est difficile de la détruire peut n'être pas la raison principale pour laquelle une autre persiste. Voici quelques-unes de ces raisons:

1. Les mauvaises herbes sont naturellement adaptées pour vivre dans les jardins et les champs et autour des habitations. Elles pourraient être faciles à détruire ou elles mourraient d'elles-mêmes si elles commençaient à pousser dans l'ombre épaisse d'un bois. Pour les mêmes raisons, les plantes des bois succomberaient aisément ou auraient de la difficultés à vivre dans nos champs et nos jardins, où elles ne se plaisent pas. La plupart des mauvaises herbes sont venues de terres plus vieilles, où elles ont tenu tête à l'homme dans les conditions environnantes de ce genre. Souvent les récoltes avec lesquelles elles poussent sont moins rustiques et moins agressives qu'elles, et ces récoltes ne peuvent survivre que sous les soins que leur donne le cultivateur, tandis que les mauvaises herbes ne demandent qu'à être laissées seules pour vaincre dans la lutte pour la lumière, l'espace, l'eau et les principes nutritifs.

2. Certaines mauvaises herbes et spécialement les annuelles et les bisannuelles produisent une immense quantité de graines; la contamination qui en résulte exige des années de nettoyage, même si l'on ne laisse pas d'autres plantes monter à graine.

3. Beaucoup d'espèces ont des racines vivaces vigoureuses (chardon, pissenlits, etc.,) qui continuent à pousser jusqu'à ce qu'elles soient affamées par la destruction régulière des tiges à chaque nouvelle apparition.

4. Beaucoup de mauvaises herbes ont des adaptations ingénieuses sous forme de plumes, de crochets, etc., une forme de végétation qui leur permet de rouler etc., afin de disperser leur semence.

5. Parfois les mauvaises herbes persistent pour la simple raison que les cultivateurs continuent à réensemencer la terre avec des graines contenant des graines de mauvaises herbes plutôt que de payer un peu plus pour avoir de la semence pure.

6. Les mauvaises herbes peuvent paraître plus difficiles à détruire qu'elles ne sont en réalité parce que nous les détruisons à demi et les oublions jusqu'à ce qu'elles redeviennent nuisibles. Pour réussir une vigilance continuelle est nécessaire.

7. La destruction des mauvaises herbes est parfois difficile parce que les voisins ne font pas leur part et le bon cultivateur souffre avec les autres. L'union des efforts est indispensable.

Mot d'enfant

La maîtresse d'école bavarde avec les petites filles de six ans qui viennent d'entrer dans sa classe. Elle leur demande leurs jours de naissance. Une petite, à l'air éveillé et malin, crie vite et sans hésiter:

—30 août!

—Tiens! dit la maîtresse. C'est aussi mon anniversaire.

—Ah! mademoiselle, fait l'élève que je suis contente! Nous sommes jumelles, alors!...

DECISION IMPORTANTE DE S. G. MGR BELIVEAU

Une oeuvre patriotique à encourager

Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, vient de prendre une décision importante pour le relèvement colonisateur et agricole du Manitoba, en envoyant M. l'abbé J. A. Sabourin, curé de Saint-Pierre Joly pour aider aux missionnaires-colonisateurs du Canada à organiser un mouvement de colonisation vers certaines régions de la province manitobaine.

Ce qui a décidé Sa Grandeur à prendre cette détermination en ces temps difficiles, en même temps que d'être utile à ses compatriotes, c'est la situation particulière où se rencontrent de vastes terrains que les municipalités vendent pour le montant de taxes municipales impayées depuis quelques années.

Durant la guerre, même avant et de suite après, des spéculateurs, des Américains pour la plupart, achetèrent à gros prix de larges espaces de terre au Manitoba en vue de les revendre encore plus cher. Ces terres sont de bonne qualité, mais ils n'y firent jamais de culture. Ils gardèrent ces terrains en vue seulement de les revendre avec de gros profits.

La baisse du prix des blés fit aussi baisser le prix des terres. Les spéculateurs ne purent les revendre.

Ils commencèrent par négliger de payer en temps les taxes municipales et scolaires. Finalement ils s'abstinrent de payer des taxes pour ces propriétés qui, n'étant pas cultivées, ne rapportaient rien. Plusieurs de ces compagnies de spéculateurs en terre firent faillite. Les municipalités offrent en vente aujourd'hui ces terres pour le prix des taxes impayées. Ces terres se vendront dans les environs de $2, $5 et $8 l'acre.

Et Sa Grandeur Mgr Béliveau voulant faire bénéficier ses compatriotes des avantages exceptionnels offerts par la vente de ces terres dépêche l'un de ses curés qui connaît le mieux cette région pour aider ceux des nôtres qui voudraient profiter de ces avantages.

M. le curé Sabourin qui est arrivé à Montréal le 28 février se retirera au bureau des missionnaires-colonisateurs du Canada, 520 rue Richmond, où il recevra ceux qui désireraient des renseignements sur ces terres manitobaines, dans des paroisses canadiennes, offertes à des conditions exceptionnelles.

M. le curé Sabourin espère retourner au Manitoba avec un premier groupe le 18 mars prochain.

L'Exposition Mondiale du Grain

Nouveau bâtiment pour l'exposition mondiale du grain

On a déjà commencé les travaux sur la construction du bâtiment vaste et superbe qui sera destiné à loger les lots de grain présentés à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui sera tenue à Regina en 1932. La partie principale mesure 640 pieds par 120 pieds; il y a de chaque côté deux ailes mesurant chacune 300 pieds par 120 pieds, fournissant une étendue totale de plancher d'environ 150,000 pieds carrés.

Le coût du bâtiment seul sera d'environ $200,000. Dès que la construction en sera terminée, il sera remis au Comité de la Conférence-Exposition qui est chargé de le décorer. Ces travaux de décoration seront dirigés par J. O. Turcotte. Commissaire canadien des expositions, bien connu dans un grand nombre de pays où il a été chargé de travaux du même genre pour le gouvernement fédéral. On peut être sûr que lorsque ce bâtiment sera terminé, il offrira non seulement toutes les commodités nécessaires pour l'occasion, mais il sera digne également du but visé par cette grande entreprise canadienne.

Les retouches artificielles sont interdites

L'emploi de crème évaporante, de poli à meubles, de verni et d'autres matériaux de ce genre pour améliorer l'apparence des grains ne sera pas toléré dans les catégories de concours de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui sera tenue à Regina, en 1932, a déclaré M. H. T. Wiener, secrétaire-trésorier de l'Association canadienne des producteurs de semence, et ci-devant juge à l'Exposition internationale de grain de Chicago, dans une allocution qu'il a faite aux membres de l'association à leur convention annuelle tenue à l'hôtel King Edward, à Toronto. En faisant l'exposé des mesures à prendre et des conditions à remplir pour tenir tête à la concurrence très vive qu'il y aura certainement dans les nombreuses catégories, il a tracé une image des cultivateurs triant soigneusement leurs échantillons, grain par grain, avec une loupe, pour essayer d'améliorer l'apparence de leurs produits. Il a clairement indiqué que "l'emploi de crème évaporante, de poli à meubles ou de verni sur les produits présentés à l'Exposition Mondiale du grain de 1932 serait un détriment plutôt qu'un avantage."

OEUFS MEDICAMENTES

La diétothérapie introduit un nouvel article dans la production des oeufs sous la forme d'oeufs médicamentés. Depuis l'introduction du classement par catégories il y a un peu plus de dix ans, la réputation des oeufs comme produit alimentaire a fait des progrès phénoménaux. Il en est résulté une grande expansion de la production des oeufs et l'on a donné en même temps plus d'attention à l'alimentation scientifique Ce dernier développement démontre que l'on peut, par une combinaison de recherches médicales, chimiques et métallurgiques, augmenter largement la proportion de matières minérales dans les oeufs en introduisant des substances minérales finement pulvérisées, mélangées avec le lait ou la pâte de lait donné aux poules. La production d'oeufs médicamentés pour se conformer aux types modèles spécifiques exercera un développement des plus importants et des plus avantageux dans l'industrie avicole dans un avenir immédiat.—Ministère fédéral de l'agriculture

En classe

Le professeur. — Voyons, l'épicier vous réclame $200, le boucher $150, le marchand de charbon $100; qu'est-ce que vous devez?

L'élève.—Nous devons... **déménager.**

Au tribunal

Une femme comparaît pour vol.

—Vous avez volé un panier de pommes. Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

—Je m'appelle **Eve**, monsieur le juge.

Les Anciens du Collège des Jésuites

C'est à parier que de toutes nos paroisses françaises de l'Alberta, Legal aura cette année la plus intéressante veillée de mi-carême. Jeudi le 12 mars, la troupe des Anciens y interprètera pour la dernière fois le "Contrôleur des wagons-lits", la populaire comédie de Bisson. Le succès qui a entouré à Edmonton la représentation du "contrôleur" assure à la population de Legal et des environs une splendide soirée. Nos artistes n'y ménageront pas leurs talents. C'est dire beaucoup: leur verve comique ne tarit pas; leur gaieté est irrésistible. "En un mot comme en cent, dirait Monsieur Montpépin, le 12 mars à Legal sera digne du 17 février à Edmonton!

* * *

Lundi dernier, l'Exécutif de l'Association tenait sa réunion mensuelle à la Salle des Anciens. Une nouvelle d'intérêt général pour les membres est la date de la prochaine assemblée, fixée au lundi 16 mars. L'Exécutif a mis à contribution son esprit inventif. Comme résultat, un "beau" programme: "tout nouveau, tout beau"! Il y a des surprises!

* * *

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous reprendrons la semaine prochaine la série de nos articles sur "Les Carrières".

Combien plus grande serait l'influence de notre groupe ethnique dans l'Alberta, s'il comptait dans toutes les branches d'activité plusieurs personnalités marquantes, voire même des compétences. C'est la meilleure garantie de survie que d'avoir des chefs de cette trempe, qui puissent traiter d'égal à égal avec qui que ce soit. On nous a déjà signalé l'opportunité de ces articles à ce point de vue: ils sont semeurs de bonnes idées, d'aspirations hautes pour notre jeunesse. De plus ils sont faits par des gens du métier; ils apportent ainsi les précisions nécessaires pour prévenir les emballements et les faux pas.

Nous signalons à titre de référence les articles déjà parus. La plupart de nos collaborateurs sont des Anciens. "Le Clergé séculier", par M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, Edmonton; "Le Droit", par M. Paul Poirier, LL.B., président de l'Association des Anciens; "L'Agriculture", par M. Wilfrid Boisvert, étudiant-agronome à l'Université de l'Alberta; "L'Enseignement", par un Ancien, qui fait sa marque dans cette carrière; "L'Art dentaire", par un médecin-dentiste d'Edmonton, ami de l'Association; "Le Génie Civil" et "Le Génie mécanique". La matière de ces deux derniers articles nous a été fournie par M. R. S. L. Wilson, doyen de la Faculté des Sciences appliquées à l'Université de l'Alberta.

La semaine prochaine paraîtra l'article sur "La Médecine". Il est de M. Bernard Malo, M.D., notre premier médecin, qui fait actuellement un stage d'études à l'hôpital Henry Ford, à Détroit, Michigan.

J. d'A. R., S.J.

Collège des Jésuites

Jeudi, le 26 février, le R. P. Marcellin, O.F.M., venait au Collège distraire nos élèves avec quelques rouleaux de vues animées. Variété, intérêt, voilà ce que tous reconnurent sans peine. De telles soirées sont bienvenues à ce moment de l'année où les jeux sont en souffrance.

"En souffrance les jeux! Et notre jeu de quilles!" C'est Germain qui s'exclame, avec son escouade d'hommes à tout faire. Mille pardons! Car c'est vrai, le jeu est refait, flambant neuf, et solide. Tout cela, grâce aux susdits bons ouvriers. Grand merci à eux!

La division est constituée en ligues. **Grands.**—Therrien, capitaine; Lauzon, Fortier, Delisle, Mathieu E., Bernard R., Villeneuve.

Forest, capitaine; Porter, Giroux, Labrosse, Meyers, Uhryn, Courchesne. Behiels, capitaine; Déchêne A., Desrosiers, Rostaing, St-Arnaud, Charpentier, Lamoureux.

Auclair, capitaine; Dumas, Tardif, de l'Ecochère, Bérubé H., Gaumont, Potvin.

Déchène J., capitaine; Germain, Dalphond J., Chevalier, Jullion, Leblond L., Gendron.

Hébert, capitaine; Rachynski; Mastalish, Beaudrault, Carling, Lagacé, Prince.

Petits.—Ricard, capitaine; Montpellier, Pelletier R., Brière, Vallée, Sissons, Henry.

Ménard, capitaine; Gagné, Robert, Pelletier M., Leblond R., Sibbald Fitzgerald.

McConnell, capitaine; Bernard Roch, Madore J., Solymos, Brosseau J., Collison, Fillion.

Dalphond M., capitaine; Lamoureux, Danès, Langevin, Madore E., Tougas, Brosseau L.

Baribeau, capitaine; De Volder, Pelletier J., Williamson, Casavant. Martel, Bérubé.

Athabasca

Dimanche le 25 janvier a eu lieu à la demeure de M. J. A. Daigneau une agréable soirée à l'occasion de la troisième partie de cartes de la série organisée par l'A.C.F.A., cercle d'Athabasca.

M. et Mme J. A. Daigneau firent les frais de la soirée et leurs nombreux invités se retirèrent à une heure avancée, après s'être fort bien amusés et avoir exprimé leurs remerciements à M. et Mme J. A. Daigneau.

Une autre de ces soirées de famille a eu lieu chez M. Jean Asheke, dimanche le 22 février, sous les auspices de M. et Mme Jean Asheke et Mlle Rose Ehmig.

Les joueurs montrèrent tout l'entrain voulu pour rendre une partie de cartes intéressante; la première moitié de la soirée fut consacrée au whist; durant la seconde partie, après le goûter, on varia les jeux, en passant par le bridge jusqu'au cazino et même aux coeurs autrement dit "la vieille".

Après s'être bien amusés et avoir remercié les organisateurs de cette belle réunion, les nombreux joueurs se séparèrent tard dans la soirée.

—Corr.

Tangente

Notre semaine agricole du 8 au 15 février fut un beau succès. Toutes les conférences de notre brillant agronome bilingue eurent une belle assistance de 200 à 225 personnes. A cette occasion nous comptions parmi nous des visiteurs distingués tels que le R. P. Giroux du lac Esturgeon, le R. P. Lajoie de Grande Prairie, M. Louis Normandeau d'Edmonton, etc., etc.

Mardi dernier, à l'occasion de la visite de M. Ubalde Baudry, secrétaire-général de l'Association canadienne-française de l'Alberta, nous mettions sur pied un cercle de notre association nationale et tout laisse voir qu'il fera bonne besogne.

—Corr.

Beaumont

Dimanche prochain, le 8 mars, le choeur de chant donnera une soirée familiale au profit de l'église.

Le programme sera exclusivement dramatique et musical, excepté le goûter qui clôturera le tout. Venez nombreux. La pièce que nos amateurs donneront est toute canadienne, et va être tout à fait du goût de l'ouest.

Autre événement.—Mardi, le 10, à 8 h. du soir, nous aurons une conférence donnée par notre agronome canadien, M. Tremblay, du département de l'agriculture de l'Alberta. Il a déjà donné plusieurs conférences sur l'agriculture et sa renommée l'a devancé ici. Tout le monde viendra à cette conférence qui va être très intéressante. L'entrée sera gratuite. Venez nombreux.

"Les Crochets du père Martin"

A tout événement, la soirée dramatique et musicale que les Jeunes Canadiens donneront le 15 avril prochain remportera un succès complet. D'aucuns prévoient que cette soirée restera la plus belle du genre qu'on ait vue à Edmonton depuis plusieurs années. Personne que nous sachions peut nous taxer d'illusions insensées ou nous reprocher un optimisme béat. A noter que ceux qui sont le plus intimement mêlés à l'organisation de cette soirée sont des gens d'expérience, pour avoir mis plus d'une fois la main à la pâte; de plus, ils ne sont pas de ceux qui promettent plus de beurre que de pain.

Avant d'escompter le succès que les organisateurs prévoient, il a été donné à ceux-ci d'envisager un grand nombre de difficultés et d'en mesurer toute l'étendue ou la portée. Ils ne se laisseront pas rebuter ou décourager par les autres obstacles qui pourraient surgir; froidement ils les envisageront et ils verront au delà le but à atteindre qu'ils ne perdront jamais de vue.

Le moment où cette chronique paraîtra, les Jeunes Canadiens auront déjà posé les bases d'une organisation qui s'occupera de la vente des billets. Ce n'est pas mince besogne par les temps que nous traversons que de mettre sur pied un organisme qui fonctionnera avec des résultats heureux.Néanmoins, les Jeunes Canadiens s'attelleront résolument à la tâche et avec une coopération efficace les résultats ne se feront pas attendre.

Le comité dramatique, de concert avec d'autres personnes éclairées, a décidé de lancer un concours pour la vente des billets. Ce concours est ouvert à toutes les jeunes filles de la ville et de la campagne. Deux beaux prix forment l'enjeu. Un comité de juges sera formé qui fera l'attribution des prix, dont l'un est destiné aux jeunes demoiselles de la ville et l'autre, aux demoiselles de la campagne. —La semaine prochaine, nous serons en mesure de donner plus de détails à ce sujet.

Nous n'ignorons pas que nous traversons une crise et que l'argent est rare. Notre population est-elle si pauvre qu'elle ne puisse donner un encouragement effectif à la représentation du drame "Les Crochets du Père Martin" qu'on réclame partout? Il ne vous en coûtera que cinquante (50) sous pour voir se dérouler un beau drame, dans un confortable théâtre d'Edmonton. Vos yeux et vos oreilles seront édifiés, en même temps que vous pourrez en retirer beaucoup de bien.

A. Lavoie.

McLennan

M. et Mme Hector Bourgeois ont eu la douleur de perdre leur fils Gérard, âgé de trois mois. Il est décédé le 23 février. La sépulture a eu lieu à McLennan le 24. Nos sympathies leur sont acquises.

Le 16 février, il y eut une réunion de parents et d'amis chez M. Eugène Dubrule. On passa une agréable soirée; le plaisir régna en maître pendant toute la veillée. Nous ne pouvons que remercier M. et Mme Dubrule de leur bon accueil et nous souhaitons pouvoir y aller très souvent.

Etait de passage à McLennan, M. U. Baudry, secrétaire général de l'A.C.F.A. Il y eut une assemblée le 22 après la messe. M. Baudry nous adressa la parole et il fut très écouté. Nous serons toujours heureux de le voir fréquemment au milieu de nous.

Mme Benoit est allée visiter pendant quelques jours, sa fille, Mme Breault, à Donnelly.

—Corr.

Saint-Joseph

Nous regrettons de publier que samedi dernier eurent lieu, à notre église, les funérailles de M. Conrad Labrie. Après une assez longue maladie et deux opérations subies à l'hôpital de Bonnyville il a succombé malgré les soins des médecins.

L'église était remplie d'amis de St-Joseph et de Bonnyville pour offrir un dernier témoignage d'estime au défunt. Il avait beaucoup d'amis car il était un pionnier de la place, étant arrivé à St-Joseph en 1911. Il remplit plusieurs fonctions sociales entre autres celle de conseiller de la municipalité Boucher pendant plusieurs années.

Il laisse pour pleurer sa perte, sa femme et ses garçons, Edmer, Edmour, Eudger et Lionel; Mmes H. Lacombe, de St-Joseph, et P. Demers, d'Edmonton; Paul Comiré, Mme Lee, de la Saskatchewan, et Mme Ouellette, de St-Paul. Quelques-uns de ses garçons ont servi sur les champs de bataille dans la guerre de 1914 et l'un d'eux, Oscar, y fut tué.

Les porteurs furent MM. E. Dubord, A. Ouellette, T. Soucy, M. Levasseur, W. Chalut, Dona, précédé de la croix par M. J. Collins.

La famille désire remercier par l'intermédiaire de la "Survivance" tous les nombreux amis qui leur ont témoigné leur sympathie et respect.

Nous prions la famille d'accepter nos plus sincères condoléances.

Nous sommes heureux d'annoncer que notre conseiller, M. Alfred Gamache, fut réélu au conseil Boucher à l'élection de samedi dernier. Nous le félicitons et sommes fiers de constater qu'il fera son possible pour représenter ses électeurs.

M. J. Collins, marchand, a reçu un char de fleur dernièrement. Encourageons nos marchands en achetant notre farine chez nous.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mlle Yvette Lacombe est maintenant sur le chemin d'une guérison complète après une longue attaque de fièvre typhoide.

Le beau temps continue. On parle déjà des semences. La terre degèle tous les jours.

—Corr.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Girouxville

Baptême.—A M. et Mme Eugène Jutras, un fils baptisé Joseph Norman Ubald. Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Béchard.

Malades.—MM. Frs Dufresne et O. Blackburn, opérés dernièrement à l'hôpital local de McLennan de retour en pleine convalescence. Mme Paul Dumas,—Diana Ducharme,—opérée samedi dernier pour appendicite, etc., se porte très bien dans les circonstances.

Espérons qu'elle aussi nous reviendra saine et sauve dans quelques semaines.

De retour.—La famille Albert Benoit partie passer quelques mois en ville est revenue sur le homestad, moins leur jeune fille qui est allée retrouver sa soeur aînée au noviciat de Prud'homme, Sask.

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs voeux de persévérance et de bonheur à la jeune novice.

La semaine dernière, la famille de M. et Mme Urgel Limoges avait le grand plaisir de revoir et recevoir leur fille ainée, Soeur religieuse des SS. Ste-Croix partie depuis deux ans et maintenant à Falher.

Taxes et cour de révision.—Deux officiers de la cour de révision pour taxes ont siégé la semaine dernière ici et ont entendu une foule de réclamations. Espérons que justice sera faite à chacun, non pas peut-être suivant ses mérites personnels, mais suivant la valeur de la propriété évaluée.

Température.—Aucun changement indiquant un prompt changement, au beau fixe toujours, et avec tout cela, la terre sèche, la gelée s'en va petit à petit et le printemps arrivé pour de bon, il ne restera pas d'humidité pour faire germer les grains confiés à la terre, s'il ne survient quelques pouces de neige, ou encore de la pluie. Espérons et prions.

—Corr.

Valleyfield

Le 14 février, dans la chapelle des Dominicaines Enseignantes de Valleyfield, eut lieu une touchante cérémonie de vêture et de profession, présidée par Sa Grandeur Mgr J. A. Langlois, évêque du diocèse.

L'allocution de circnstanoce fut donnée par M. l'abbé Jeannotte, directeur des écoles, qui, avec une parole sentie, fit ressortir les beautés et les grandeurs de la vie religieuse, ainsi que les récompenses promises par N. S. à ceux qui ont tout laissé pour le suivre.

On remarquait au choeur: M. l'abbé Léveillé, du Séminaire, aumônier de la communauté; M. l'abbé Cloutier, vicaire à la cathédrale, et M. l'abbé Taillefer.

Les élues du jour étaient: Mlle Gratienne Verville qui revêtit le saint habit et prit le nom de Soeur Marie Eugène et Mlle Marie Landry, Soeur Marie de St-Victor qui prononça ses voeux.

—Comm.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Un peu d'économique

A toutes les époques de sa longue histoire l'humanité a gémi sur son malheureux sort.

Le monde traverse en ce moment une crise économique et de chômage assez grave. Notre planète est sujette à ces malaises périodiques. Partout on se plaint de surproduction; les usines ne travaillent qu'une partie de la semaine.

L'Amérique ne sait que faire de son coton, l'Australie de sa laine, le Brésil chauffe ses locomotives avec du café, le café étant là-bas meilleur marché que le charbon. Nous connaissons ici dans l'Ouest le sort de notre blé.

De tous côtés surgissent des prophètes de malheur semant avec une sombre joie le désespoir.

Il y a pourtant quelque chose de paradoxal plus encore que d'inquiétant dans un mal dont le symptôme principal est la surabondance de biens. On comprend bien que l'humanité ait pu souffrir de la famine. On comprend moins bien que des masses de blé et de coton s'entassent à côté d'hommes qui souhaiteraient avoir plus de pain et plus de cotonnades mais qui ne peuvent acquérir ces excédents de biens faute de moyens d'échange.

Le premier et le plus grand des défauts de notre machine économique, c'est que nous mesurons la valeur de tous les produits avec un étalon de mesure: le gramme d'or qui est extrait chaque année du sol, en quantité variable.

Pour que le niveau des prix demeurât fixe, il faudrait, tous les autres facteurs ne changeant pas, que l'augmentation de la quantité d'or disponible sur la planète et des crédits engagés par cet or correspondit exactement à celle des produits offerts. Si les produits augmentent plus vite que les crédits, si les biens consommables augmentent plus vite que les quantités d'or, il faut naturellement plus de produits pour représenter une même quantité d'or et tout baisse. C'est ce qui vient de se produire. Or, la nature humaine est faite de manière que la baisse de toutes choses déclenche par un mécanisme presque automatique la crise de la consommation, le chômage, et la misère. Le consommateur qui en période de hausse achète au delà de ses besoins par crainte de payer plus cher le lendemain, en période de baisse restreint ses achats ayant l'espoir d'acheter à meilleur marché. Alors les produits montent et le chômage commence.

L'ouvrier qui chôme est un mauvais consommateur. Les produits offerts sont si peu demandés que leur prix descend au-dessous du prix de revient. Le public s'affole, il entasse des capitaux sans intérêts, sans les employer. Alors la baisse dépasse et de beaucoup l'écart normal qui justifierait le décalage de l'or. Les gouvernements au pouvoir sont blamés. L'opposition triomphe. Le monde est découragé et c'est la crise.

Mais c'est sa violence même qui amène le remède. Le bon marché des produits est tel que quelques spéculateurs hardis prennent courage. Les acheteurs apparaissent sur le marché dès qu'un arrêt de la baisse ou un léger mouvement à la hausse se produit. La panique reprend mais à la hausse cette fois-ci, le chômage diminue. L'homme qui travaille devient consommateur. L'heureux gouvernement qui a la chance d'être au pouvoir à ce moment est loué par la sagesse de ses mesures. Les affaires vont jusqu'au moment où elles auront atteint le sommet d'une nouvelle courbe.

Un pays en inflation n'a pas de chômeurs vu que les prix montent. Naturellement ce pays est malade lui aussi pour des raisons différentes et son initiative n'est pas un remède recommandable. Mais cette symétrie aide à comprendre nos misères.

Les crises industrielles et le chômage ne sont pas invincibles, ce sont les conséquences d'un système de crédit barbare et d'une psychologie collective. Ceepndant le crédit peut être organisé et la psychologie peut être soignée.

Il ne semble pas tout à fait impossible que le niveau général des prix puisse un jour être stabilisé, soit par la nouvelle banque internationale ou autre organisme de ce genre qui aurait pour mission de maintenir un rapport constant entre les produits et les crédits.

En attendant il faudra que le public comprenne que ces accidents sont périodiques et ne sont pas durables; et que si ce n'est pas le public qui déclenche les crises c'est lui qui par la peur les entretient et leur donne une tournure dangereuse.

Il faudra aussi et surtout mettre en pratique la morale de l'Evangile. Economiser pendant les années grasses, pour subsister pendant les années maigres. Le jour où tous les hommes auront compris ce mécanisme, la misère humaine sera moins grande.

F. CROUTZE,
Dakin, Alta.

LA SESSION PROVINCIALE

L'hon. premier ministre défend la politique de son gouvernement.—Les taux sur l'intérêt.—Un prix fixe pour le blé.—Les sociétés coopératives.—Les homesteads.—Les ressources naturelles.—Amendement libéral au budget.—M. Giroux demande le creusage de puits à Falher.—Assurance sur la santé.—Le budget est adopté.—L'étatisation de la radio.—Un nouveau bill scolaire.

L'honorable premier ministre, M. J. E. Brownlee, a vigoureusement défendu la politique de son gouvernement et a fait une charge à fond de train contre ceux qui l'avaient critiquée, pendant le débat sur le budget.

"Nous de l'Ouest, dit le premier ministre, nous ne devons plus être considérés comme de simples pionniers.

"C'est le temps pour l'Ouest du Canada de déclancher une assez forte pression pour demander une parité de taux d'intérêts avec ceux de l'Est.

Si nous continuons à payer un taux de dix pour cent d'intérêt sur les effets de commerce, ajouté à beaucoup d'autres plus élevés que ceux qui ont cours dans l'est, nous ne pourrons pas tout simplement résister."

Le crédit est présentement trop restreint, dit le premier ministre. Si les systèmes actuels qui réglementent l'octroi des crédits ne changent pas, on ferme là porte au progrès et on retarde la reprise normale des affaires.

Le gouvernement actuel de la province croit encore que le gouvernement fédéral aurait dû fixer un prix minimum de 70 cents pour le blé. Nous demanderons, de nouveau, l'automne prochain, le même prix, au gouvernement fédéral, si les conditions ne s'améliorent pas.

Le premier ministre croit que les conditions agricoles deviendraient plus florissantes, si les fermiers pouvaient écouler leurs produits sur les marchés anglais.

A ceux qui reprochent au gouvernement l'augmentation des dépenses publiques, il déclare qu'elles ont été nécessitées par les améliorations jugées pressantes dans le domaine des services publics.

Le gouvernement dit encore M. Brownlee, croit que les organisations coopératives doivent être soutenues jusqu'à un certain point, afin de leur permetre de prouver leur efficacité.

M. Brownlee approuve le plan de M. Beatty concernant les octrois à donner aux fermiers pour l'élevage d'animaux sur leurs fermes.

Malgré ses dangers, le plan de M. Beatty peut faire beaucoup de bien et aider considérablement la population agricole.

M. Brownlee déclara que, personnellement, il était en faveur de l'abolition du régime de la gratuité des homesteads. Cependant il admet qu'on ne peut y songer immédiatement, car la solution d'une partie du problème du chômage ne peut être obtenue que par une politique d'octroi gratuit de homestead. Mais, ajoute M. Brownlee, les privilèges de l'obtention d'un homestead gratuit diminueront peu à peu jusqu'à disparaitre complètement.

Le premier ministre termina un très long discours duquel nous avons extrait les pensées caractéristiques, en disant que la province ne tarderait pas à sortir de la voie de dépression actuelle et que le budget qu'il venait de présenter résoudrait les nombreux problèmes auxquels il a à faire face.

Les ressources naturelles

Bien que le transfert des ressources naturelles de l'Alberta se soit opéré le 1er octobre dernier, la province doit recevoir d'Ottawa deux millions de lettres ou documents ayant trait aux ressources naturelles.

Ces pièces seront déposées, dès leur réception, dans le nouvel édifice du gouvernement de la 109e rue.

Un travail considérable est réservé au personnel qui dirigera le département des ressources naturelles. On ne pourra rien faire tant qu'on n'aura pas reçu toutes les pièces et documents nécessaires.

Amendement au budget

Au cours du débat sur le budget, M. Montgomery a proposé un amendement au budget qui fut secondé par M. Giroux. Cet amendement pouvait se lire comme suit: Que tous les mots après "que" soient omis et remplacés par ceux-ci: "Vu les présentes conditions économiques existant dans la province, qui rendent plus difficile le paiement des taxes; vu aussi le coût progressif des dépenses du gouvernement,

"Cette assemblée considère avec appréhension les dépenses prévues dans le budget et avise le gouvernement de Sa Majesté d'opérer une révision et une réduction dans les estimés budgétaires et de pratiquer la plus stricte économie dans le champ de l'administration du gouvernement."

Cet amendement fut défait par un vote de 34 contre 17.

Votèrent en faveur de l'amendement MM. Giroux, Howson, Webster, Montgomery, Lang, Déchène, Falconer, Dakin, Mitchell, Bowlen, Bassenberry, Irwin, Duggan, Farthing, McGill, Atkinson, Jamieson.

Ont voté contre l'amendement libéral: MM. Smith, Reid, Hoadley, Lymburn, McPherson, Baker, MacLachlan, Shield, Cameron, Stringam, Love, Proudfoot, Carson, Walker, Allen, Andrews, Forster, McKeen, Farquharson, W. C. Smith, G. W. Smith, Sanders, Conner, Henning, Grisdale, St-Germain, Miskew, Bailey. White, Gibbs, Pattinson, Smeaton, Cruickshank, Mackintosh.

Demande de M. L. A. Giroux

M. Giroux, député de Grouard, a demandé au gouvernement s'il avait l'intention de suivre la recommandation faite par le "Research Council", de faire creuser des puits artésiens à Falher et à Donnelly, durant l'été, afin de s'assurer s'il y a possibilité ou non de se procurer, dans ces deux endroits, de l'eau potable et utilisable pour fins domestiques.

Falher, a-t-on dépondu à M. Giroux, semble être l'endroit le plus propice pour faire les expériences requises pour la perforation d'un puits très profond. Un puits d'une profondeur de 1,200 pieds, dans la région de Falher, aiderait beaucoup à la formation du Dunvegan. Il en serait de même à Fairview, si on pouvait creuser un puits de 900 pieds. Et, puisque Fairview est un endroit central, il serait opportun d'y creuser un puits. Un essai devrait être tenté du côté sud de la Rivière la Paix, soit à Spirit River ou à Roycroft. La profondeur des puits que l'on pourrait perforer à ces deux endroits pourrait dépasser de cent pieds celle du puits de Falher.

Un programme détaillé de l'ouvrage à accomplir par le "Research Council" durant l'année courante n'est pas définitivement complété.

Le gouvernement, lors de la prochaine réunion qu'il tiendra avec le Research Council, décidera, après avoir pris connaissance de toutes les informations possibles si les recommandations contenues dans le programme de travail du Research Council s'effectueront totalement ou en partie.

Pour enrayer la tuberculose

M. le Dr W. A. Atkinson, député conservateur d'Edmonton, a proposé, dans son premier discours à la législature, l'essai d'un système d'assurance volontaire pour fins sanitaires, à travers la province, qui serait exclusivement contrôlé et régi par des médecins. Le bénéfice des services médicaux devrait être à la portée de tous, riches ou pauvres, dit M. Atkinson, au moyen d'une société médicale chargée de donner ces services.

Il attira aussi l'attention du gouvernement sur les déplorables conditions qui entourent la situation des tuberculeux dans la province et déclara que le problème des soins à donner à ces derniers est très sérieux.

Location des terres au lieu de leur vente

M. Fred J. White, chef du groupe travailliste, a déclaré au nom de celui-ci, qu'il est en faveur d'une politique de location des terrains de la province au lieu de leur vente.

Nous croyons, dit-il, que nous devrions développer toutes nos ressources naturelles pour le bénéfice de ceux qui demeurent dans la province et non pas pour celui des étrangers.

Il ne voit rien de bon dans la création d'un fonds de réserve qui serait utilisé dans les périodes de dépression économique. Les maux qui surviennent à de telles périodes doivent être guéris par ceux qui les ont fait naitre, dit M. White.

Adoption du budget

La législature albertaine a voté l'adoption du budget tel que présenté par l'hon. R. G. Reid, trésorier provincial.

Durant toute la durée du débat sur le budget 18 orateurs se sont fait entendre. Trois membres du cabinet ministériel ont pris part à la discussion: l'hon. premier ministre; l'hon. George Hoadley et l'hon. V. W. Smith.

M. F. C. Moyer

M. F. C. Moyer, député indépendant de Drumheller, a demandé au gouvernement d'augmenter fortement les taxes imposables sur les camions lourds utilisés pour fins de commerce. Il déclara que les routes sont singulièrement endommagées par la circulation de ces camions à fort tonnage.

Nationalisation de la radio

Le parlement de l'Alberta favorisera la nationalisation de la radio. Une résolution, à cet effet, a été présentée par M. Fred J. White, chef du groupe travailliste, et a été adoptée par la Chambre.

M. White demanda aussi que le gouvernement songeât à venir en aide aux musiciens professionnels qui sont pratiquement sur le pavé, depuis l'apparition de la "can-music" dans les théâtres.

Nouvelle ordonnance scolaire

Un nouveau bill scolaire a été présenté par l'hon. P. Baker, ministre de l'éducation.

Le nouveau texte n'a rien de commun avec le projet de loi adopté en seconde lecture l'année dernière. C'est tout simplement l'ancien texte de l'ordonnance scolaire, sauf quelques légères modifications de détail.

Le bill scolaire a été adopté à l'unanimité en seconde lecture.

Le Manitoba aussi est en déficit

WINNIPEG, Man.—Le budget du premier ministre Bracken pour l'année fiscale commençant le 1er mai 1932 accusera un déficit d'un million de dollars.

Les dépenses augmenteront dans tous les départements, excepté l'Agriculture, et les impôts sur le revenu seront haussés.

Le déficit de l'année courante est estimé à plus de $515,624, montant qui avait été estimé par le premier ministre dans son budget, il y a un an.

Sir Henry Thornton loue la race française

Malgré toutes les catastrophes qu'elle a traversées au cours de son histoire, la France a conservé son intégrité et son importance dans tous les domaines. C'est que le génie français porte l'empreinte de la durée. Ce caractère, qui distingue aussi le Canadien-français, sera très utile à la fusion de toutes ces âmes diverses qui vivent dans notre pays, et nécessaire à la stabilité d'un idéal vraiment canadien. C'est là, en substance, la causerie de sir Henry Thornton, président des chemins de fer nationaux, à un dîner du cercle universitaire de Montréal.

A l'Université

Soirée française, le 19 mars

Le Cercle Français de l'Université de l'Alberta prépare pour le 19 mars, à 8 h. 30 du soir, un programme entièrement français. Deux pièces en un acte: la première dont le cadre est moderne sera jouée par un groupe d'étudiants et étudiantes; la seconde, une des plus fines de Musset, aura pour interprètes des acteurs de langue française et fera revivre sous nos yeux un joli tableau de l'époque romantique. Un intermède musical entre les deux pièces termine le programme de cette soirée qui s'annonce brillante.

Le Cercle Français compte, comme par le passé, sur la présence de nombreux Canadiens-français qui seront les bienvenus et qui, nous le croyons, n'auront pas à regretter les quelques heures passées à Convocation Hall.

On trouve des billets chez M. J. W. Pigeon, 10322 avenue Jasper, et chez Mme Hector Allard, Assiniboia Hall, 2nd fl.

Mgr Marois devient curé à Québec

QUEBEC.—A l'invitation de S. E. le cardinal Rouleau, O.P., Mgr Z. H. Marois, protonotaire apostolique, ancien vicaire général au diocèse de Régina de feu S. G. Mgr O. Mathieu, revient au diocèse de Québec.

Il vient d'accepter la cure de Ste-Foy, en remplacement de feu le chanoine H.-A. Scott.

Il s'est récemment démis de son chapelinat au diocèse de Victoria, à Campbell River.

Mgr Marois est revenu à Québec hier et prendra immédiatement possession de sa nouvelle cure.

Mgr Dauray

Le doyen du clergé franco-américain meurt à 95 ans

Nos frères franco-américains viennent d'être plongés dans un deuil profond par la mort du doyen de leurs prêtres, Mgr Charles Dauray, curé du Précieux-Sang, Woonsocket, décédé la semaine dernière à l'âge très avancé de 95 ans.

Il fut de ceux qui connurent cet âge héroïque où il s'agissait de s'atteler à la lourde tâche de grouper un peu les nôtres qui émigraient aux Etats-Unis et qui, noyés, étaient grandement exposés à perdre leur foi. A Woonsockett même il fonda une paroisse qui fut la mère de plusieurs autres.

Le blé canadien sera protégé

PARIS.—On apprend d'une source proche de la Société des Nations que le Canada, dans ses négociations pour la conclusion d'un traité commercial avec la France, insistera pour l'insertion d'une clause excluant le Canada des effets de la Fédération européenne proposée par Mr Aristide Briand.

Ceci veut dire que l'embargo sur le blé des Dominions ne s'appliquera pas au blé canadien.

Protestation du Souverain Pontife

Le Pape proteste contre la violation de l'esprit du traité de Latran

CITE VATICANE.—Dans une allocution aux prédicateurs du carême à Rome. Sa Sainteté Pie XI a accusé le gouvernement italien d'avoir failli aux engagements qu'il avait pris, selon la lettre même du traité de Latran, en tolérant la presse, le cinéma et le vaudeville immoraux, en encourageant le mépris de l'observance du dimanche et en favorisant la propagande protestante.

Un fait inaccoutumé a marqué la réception des prédicateurs par le Souverain Pontife, leur chef immédiat en sa qualité d'évêque de Rome. Ces prédicateurs en effet ont présenté au Pape une requête où, en des termes empreints d'une profonde consternation, ils lui demandent son aide pour combattre le triple mal de la presse, du cinéma et du vaudeville immoraux.

Au sujet du cinéma, le pape déclara: "Tout le monde sait ce qu'il représente et que le vaudeville qui l'accompagne est aussi mauvais et scandaleux pour la modestie de la jeunesse, qu'il est possible de l'imaginer."

En ce qui concerne l'immoralité de la presse: "On ne peut, dit le Saint Père, exprimer tous les reproches que la presse mérite; elle se montre aussi immorale et sacrilège que possible."

Ce que la Russie nous prépare

Si le plan quinquennal réussit

PARIS.—Jean Parmentier, le célèbre économiste et un des auteurs du plan Young et Dawes, a annoncé que dans quelques années la Russie déclancherait une offensive économique qui ruinerait des pays comme l'Angleterre et l'Allemagne, qui dépendent en grande partie sur son commence d'exportation.

Cette déclaration de M. Parmentier a été faite lors de son retour de la Russie. Il déclara que le fameux plan de cinq ans, dont le monde a beaucoup entendu parler, est déjà en grande partie réussi, et que l'offensive viendrait dans quelques années.

Quand ce plan sera réalisé, la Russie produira plus de 17 millions de tonnes de charbon dont 9 ou 10 millions de tonnes seront exportées, plus que le double de ce qu'elle exportait avant la guerre.

Elle exporta 2,728,000 tonnes de pétrole en 1928 et 4,600,000 en 1930, ce qui a causé une baisse terrible dans le prix sur le marché.

M. Parmentier dit que la Russie pourra faire compétition sur le marché, car les Russes ne reçoivent que la moitié des salaires que les autres pays paient à leurs ouvriers.

Une suggestion originale

Pour inaugurer le port de la Baie d'Hudson

WINNIPEG.—Le Prince de Galles devrait être invité à inaugurer le port de Churchill en arrivant directement d'Angleterre à bord d'un croiseur britannique par la baie d'Hudson: telle est la suggestion faite par M. Stuart S. Garson, député ministériel de la division de Fairford.

"En arrivant par cette route et en débarquant dans le port des Prairies, dit-il, l'héritier de la Couronne britannique attirerait l'attention des armateurs du monde entier sur la disponibilité de cette approche historique qui est une des parties importantes de l'Empire".

L'Angleterre a pris notre défense

On signale que l'Angleterre, à la conférence du blé à Paris, a combattu pour le Canada.

Par un étrange retour des événements, le "Times", qui a toujours été en faveur du commerce impérial, se trouve applaudi par le "News Chronicle" qui est un partisan du libre échange, pour avoir supporté le point de vue de la conférence de Paris parce que l'Angleterre fait partie du système européen.

Supérieur des missions franciscaines au Japon

TROIS-RIVIERES, P.Q.—Le R. P. Calixte Gélinas, O.F.M., a été nommé supérieur de toutes les missions franciscaines au Japon.

Il est né à St-Barnabé, comté de St-Maurice, fit ses études au séminaire de Trois-Rivières et fut envoyé au Japon en 1910 et naturalisé citoyen japonais, il y a quelques années.

La nomination est annoncée officiellement de la Cité Vaticane.

Gandhi demande la liberté pour tous

BOMBAY.—Mahatma Gandhi, libéré de la prison de Poona, demande aux autorités de rendre la liberté aux milliers de nationalistes indiens encore en prison, insistant sur la nécessité d'une amnistie politique générale, si l'on veut que la paix soit rétablie dans l'Inde.

Nouvelles Canadiennes

OTTAWA.—L'hon. M. H.-H. Stevens, ministre du commerce, qui subissait une grave opération il y a environ un mois, ici, est sorti de l'hôpital civique. Bien que son état soit satisfaisant, ses médecins lui ont ordonné le repos complet.

VANCOUVER.—Les percepteurs des douanes viennent d'opérer une grosse saisie d'opium. Ils ont découvert 163 boites de fer-blanc, contenant pour une valeur de $20,000 d'opium. Les narcotiques étaient distribués en différents endroits du navire.

MONTREAL.—M. John F. Amyot, père du docteur John A. Amyot, est mort à l'âge de 89 ans. Sa fille unique est religieuse au couvent du Sacré-Coeur de Montréal. Le défunt était le doyen des mécaniciens de locomotives.

OTTAWA.—Les travaux de reconstruction du couvent des Dominicains de St-Jean-Baptiste sur les mêmes plans que l'ancien couvent, viennent de commencer. Les Dominicains croient pouvoir entrer dans leur nouveau couvent au commencement du mois de juin et l'on commencera alors la construction de la nouvelle église.

QUEBEC.—Mme Joseph Boulet est décédée chez un petit-fils, à Pointe-au-Père, à l'âge de 101 ans et 4 mois.

MONTREAL. — Les tramways de Montréal ont transporté au cours de l'année dernière 245,187,504 passagers. La compagnie a dépensé $15,279,894 et reste avec un surplus de $72,612.

Ce que l'hon. Meighen pense du plan quinquennal

Je ne puis pas croire qu'une nation, comme la Russie, gouvernée pendant des siècles par le despotisme, la force et la terreur, adopte jamais comme son idéal de renoncer à l'individualisme et aux droits de propriété privé et social, a déclaré l'ancien premier ministre Arthur Meighen, dans un discours prononcé à l'Institut Royal Canadien sur le plan soviétique de cinq ans. M. Meighen prédit la faillite de ce plan, bien qu'il avouât que jusqu'ici il avait remporté un grand succès.

Le maréchal Pétain à l'Académie française

Le maréchal Pétain a été reçu dernièrement sous la Coupole par M. Paul Valéry. C'est le 10e maréchal accueilli par l'illustre Compagnie.

Il succède au maréchal Foch, au 8e fauteuil; il y eut comme prédécesseurs le maréchal de Villars, le vainqueur de Denain, Loménie de Brienne, Tocqueville, Lacordaire, le duc de Broglie et le marquis de Vogué.

Le maréchal; qui a professé à l'Ecole de guerre, a une grande facilité de parole.

Il avoue volontiers à ses amis que Bossuet est un de ses livres de chevet.

D'un esprit très fin et volontiers caustique, c'est lui qui, à une enquête, répondait ainsi:

"Pétain, maréchal de France, né le 24 avril 1856, mort le . . ."

Formule qu'il lui faudra d'ailleurs changer, puisque le voilà immortel.

Nouvelles de partout

Cinq millions et demi pour la boisson

WINNIPEG.—Les bénéfices réalisés par la vente des liqueurs alcooliques pendant l'année fiscale, terminée le 30 avril 1930 se sont élevés à $2,044,890. C'est une augmentation de $51,874 sur l'année précédente.

Le rapport annuel de la commission de régie des alcools du Manitoba indique que les ventes se montèrent à $5,637,112.

Nouvel édifice du parlement à Québec

QUEBEC.—Le gouvernement construira une autre aile qui sera ajoutée aux édifices actuels du parlement. Le nouvel édifice aurait dix étages et ferait face à la Grande Allée et un pont le relierait aux anciens. Il recevrait les services administratifs du gouvernement dont le développement n'a cessé de progresser.

Heureuse initiative

Sous le titre "Canada Hoy En Dia" —"le Canada d'aujourd'hui"—le ministère du commerce du Dominion a publié en espagnol une brochure dont il fera distribuer 50,000 exemplaires à la foire commerciale britannique de Buenos-Aires.

C'est là une intéressante initiative et nous nous en voudrions de ne pas la souligner comme elle le mérite.

Ce serait la fin de l'Empire britannique

LONDRES.—"Si la Grande-Bretagne se rallie à une confédération des nations européennes, cela signifiera la fin de l'Empire britannique", a déclaré sir Robert Horne, ex-chancelier de l'Echiquier, devant les membres de l'Imperial Institute.

"Si la mère-patrie, ajouta-t-il, ou l'un des Dominions doit identifier sa vie économique à celle d'une autre nation ou d'un groupe de nations, l'Empire britannique sera divisé dans ses fondations mêmes".

Nouvelles Canadiennes

OTTAWA.—Pour la deuxième fois en moins d'un an un incendie a ravagé l'immeuble du conseil Baywater des Chevaliers de Colomb. On estime les dommages à environ $40,000.

OTTAWA.—Au cours du mois de janvier, 483 Canadiens seulement sont entrés au Etats-Unis pour y demeurer. En janvier 1930, 2,115 Canadiens avaient émigré aux Etats-Unis.

OTTAWA.—L'immigration au Canada pour l'année 1930, n'a été que de 104,803 sujets, alors qu'en 1929, elle avait atteint le chiffre de 164,992. Ces chiffres ont été fournis par le département de l'immigration. La diminution moyenne en 1930, par rapport à 1929 fut de 36 pour cent.

MONTREAL.—Les Rédemptoristes feront construire un noviciat à l'Abord-à-Plouffe, près de Montréal sous peu.

OTTAWA.—M. E. S. McPhail, directeur du prochain recensement, croit qu'il y a entre 10 à 11 millions d'habitants actuellement au Canada. Il a visité dernièrement le bureau de recensement des Etats-Unis pour y observer les méthodes suivies.

REGINA.—Le gouvernement de la Saskatchewan a retenu les services de sir John Simon, reconnu comme une autorité en questions constitutionnelles, pour plaider sa cause devant le conseil privé, dans l'appel contre la décision de la cour suprême du Canada, relativement aux ressources naturelles.

OTTAWA.—Le ministère des travaux publics a approuvé la maquette d'un monument, en souvenir du soixantième anniversaire de la Confédération, que les Fils Natifs du Canada, habitant aux Etats-Unis, présenteront au Canada. Le monument s'élèvera dans le grand hall de la Chambre des Communes, près de l'entrée de la bibliothèque.

Nouvelles d'Europe

LONDRES.—La "journée internationale communiste du chômage" en Europe a provoqué peu de troubles excepté en Alemagne, ou cinq personnes ont été tuées à Leipzig et où une vingtaine ont été blessées dans des chocs rudes en divers endroits du pays.

PARIS.—M. Bernard-Pierre Soubirous, le dernier frère de la bienheureuse Bernadette, est mort à Lourdes. Né le 10 décembre 1859, après les apparitions, il eut Bernadette pour marraine.

CITE VATICANE.—Le Pape Pie XI a ordonné des changements dans le grand sceau par lequel les bulles papapes sont authentiquées. Le nouveau sceau, tout en conservant les têtes traditionnelles de saint Pierre et saint Paul, sera plus petit et plus moderne.

BERLIN.—L'ancien amiral Edouard von Capelle, successeur de l'amiral Alfred von Tirpitz, au secrétariat d'Etat pour la marine en 1916, est décédé, à l'âge de 75 ans.

ROME.—Les chômeurs deviennent de plus en plus nombreux en Italie. Le rapport publié montre qu'au premier courant, il y avait 721,976 sans-travail en Italie, comparé à 642,169 le mois précédent.

PARIS.—M. Adolphe Landry, ministre du travail, a annoncé que 250,000 ouvriers sont actuellement sans emploi et vivent de la charité publique.

PARIS.—Le vice-amiral Durand-Viel est nommé chef d'état-major général de la marine en remplacement du vice-amiral Violette atteint par la limite d'âge.

SOFIA, Bulgarie.—Rendu fou par la douleur d'avoir été à son insu l'instrument de la chute de Romanoff et de la révolution russe en introduisant jadis Raspoutine à la cour de Russie, l'archevêque Théophane, ancien recteur de l'Académie russe orthodoxe de St-Petersbourg, a dû être interné dans un asile d'aliénés à Sofia.

LONDRES. — Le vieux journal "Sunday Referee" vient d'être vendu à l'enchère, et on croit que c'est la première fois qu'on vend ainsi un journal, dans l'histoire du journalisme anglais. On obtint une somme de $101,000 pour la machinerie et $47,500 pour l'achalandage.